lanationquotidien@gmail.com - www.journal-lanation.com

LA NATION

Jeudi 17 septembre 2020 N° 2231 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

COMMERCE EXTÉRIEUR

La Tunisie importe des phosphates d'Algérie

P5

AUTOROUTE EST-OUEST

Le péage interviendrait vers la fin 2021

P2

FUITES DES SUJETS DU BAC

De nouvelles peines d'emprisonnement prononcées

P2

COMPÉTITION DU GROUPE CHINOIS HUAWEI

L'USTHB de Bab-Ezzouar représente l'Algérie

P24

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Rebond du nombre quotidien de décès

232 nouveaux cas, 159 guérisons et 13 décès en 24 heures

P2

RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Tebboune convoque le corps électoral

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a signé mardi, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le référendum sur la révision de la Constitution prévu dimanche, 1 Novembre 2020, indique un communiqué de la Présidence de la République. "En application de l'article 149 de la loi organique 16-10 du 22 Dhou El Kaâda 1437, correspondant au 25 août 2016, relative au régime électoral, le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a signé mardi le 15 septembre 2020, le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le référendum sur le projet de révision de la Constitution". Le décret présidentiel fixe, en vertu de l'article 14 de ladite loi organique, "la date de la révision exceptionnelle des listes électorales, au 20 septembre courant, pour une durée de 08 jours".

P3

CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Appel appuyé à l'autodétermination

Les participants à la vidéoconférence, organisée mardi à Genève par le groupe de soutien au Sahara occidental, ont lancé un appel appuyé à l'ONU pour accélérer la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental occupé.

La conférence intitulée " 60ème anniversaire de la résolution 1514 de l'ONU : son application au Sahara Occidental", a vu la participation d'un panel de haut niveau, dont notamment le président de la République arabe démocratique sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, la vice-Premier ministre de la Namibie, Nandi-Ndaitwah, le chef de la diplomatie de Timor-Est, Xavier Reis Magno et la représentante de l'Afrique du Sud à Genève, Mxakato-Diseko.

Ont pris part également à cette rencontre, Francisco Bastagli, ancien Représentant spécial du SG de l'ONU et ancien chef de la Minurso, l'eurodéputé Barrena Arza, et le président de la Commission sahraouie des droits de l'homme.

P15

Régions

CONSTANTINE

Livraison "prochaine" de 700 logements AADL

P9

ORAN

Deux morts et deux blessés dans un accident de la route

P24

VIOLATIONS ISRAÉLIENNES EN PALESTINE

L'Algérie appelle à "instaurer la justice"

P4

AFFAIRE MAHIEDDINE TAHKOUT

Le procès en appel reporté au 30 septembre prochain

P3

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Ould Abbès condamné à 8 ans et Barkat à 4 ans de prison ferme

P3

Sport

SCANDALE FIFA

La banque Julius Baer en discussions avancées avec la justice américaine

P13

FUITES DES SUJETS DU BAC

De nouvelles peines d'emprisonnement prononcées

La brigade de lutte contre le la cybercriminalité de la sûreté de la wilaya de Khenchela a arrêté un individu pour des faits liés à la fuite des sujets de l'examen du baccalauréat (Session 2020) sur les réseaux sociaux, a-t-on appris hier de la cellule de communication de ce corps de sécurité.
Après avoir constaté la diffusion sur un réseau social du sujet de langue arabe et son corrigé (filière lettres et langues étrangères), la brigade de lutte contre le la cybercriminalité a déclenché une enquête ayant permis d'identifier un étudiant comme l'auteur des faits, selon la même source qui a indiqué que le mis en cause a été arrêté à son domicile avant d'être transféré au siège de la police pour les besoins de l'enquête. Un dossier pénal a été établi à l'encontre de l'accusé avant qu'il ne soit présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Ouled Rechache pour "diffusion et fuite de sujets de l'examen du baccalauréat en utilisant un réseau social à distance". A Biskra, les services de la sûreté de la wilaya ont procédé à l'arrestation d'un étudiant universitaire âgé de 21 ans, ayant fait fuité des sujets de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) sur les réseaux sociaux, a-t-on appris hier du chargé de communication de ce corps de sécurité. Les services spécialisés s'emploient actuellement à établir un dossier pénal à l'encontre de l'accusé en vue de sa comparution devant la justice, a-t-on encore signalé.
Par ailleurs, plusieurs juridictions ont prononcé mardi de peines d'emprisonnement assorties de lourdes amendes à l'encontre d'individus, ayant atteint l'âge de majorité pénale, impliqués dans la fuite des sujets de l'examen du baccalauréat ou la diffusion des corrigés, indique le ministère de la Justice dans un communiqué. Dans ce cadre, le tribunal de Ain Bessam (Bouira) a condamné à une peine de deux (2) ans de prison ferme avec mandat de dépôt à l'audience à l'encontre de l'accusé répondant aux initiales (A.M.F) 18 ans, pour avoir publié sur son compte Facebook le sujet de langue arabe, filière lettres et philosophie une heure après le début de l'épreuve, a précisé la même source. Le tribunal de Lakhdaria a condamné le prévenu répondant aux initiales (Kh. M.T) à une peine d'un an de prison ferme assortie d'une amende de 50 000 Da pour avoir passé à la place de son frère l'épreuve de la langue anglaise. Le tribunal de El-Menia (Ghardaïa) a condamné la prévenue répondant aux initiales (F. M), 27 ans, à une peine de 18 mois de prison ferme avec une amende de 100.000 Da pour avoir diffusé le sujet de la langue arabe, filières sciences expérimentales, mathématiques, technique sport, gestion et économie. Plusieurs peines d'un an de prison ferme assorties d'une amende ferme de 100.000 DA ont été infligées par plusieurs juridictions, dont le tribunal de Laghouat contre la prévenue répondant aux initiales (T.S) âgée de 31 ans et le prévenu (K.A.Dj) qui a publié les réponses de l'épreuve des mathématiques pour le compte de l'un de ses amis. Il s'agit également du tribunal de Djelfa contre les prévenus répondant aux initiales (M.R.R) 28 ans, (A.R) 43 ans et (Gh.I) 24 ans, pour avoir publié le sujet de l'épreuve de la langue arabe et du tribunal de Messâad (Djelfa) contre le prévenu (Y.B) 26 ans et les trois prévenues (B.M.B) 23 ans, (B.M.Ch) 22 ans et (F.A) 18 ans. La même peine a été prononcée par le tribunal de Ain Oussara contre (H.R) 25 ans et (H.M) 23 ans avec mandat de dépôt. Dans le cadre de la poursuite des efforts pour la sécurisation de l'examen du baccalauréat de cette année, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, à savoir (Ch.M) 22 ans par le tribunal de Ghardaïa, (T.I) 23 ans par le tribunal de Tébessa, (B.Kh) 23 ans par le tribunal de Tiaret, (K.H) 18 ans par le tribunal de Tissemsilt, ajoute la même source qui a souligné que toutes ces peines ont été prononcées conformément aux nouvelles dispositions prévues par la loi du 28 avril 2020, modifiant le code pénal.

R.N

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Rebond du nombre quotidien de décès

232 NOUVEAUX CAS, 159 GUÉRISONS ET 13 DÉCÈS EN 24 HEURES

Deux cents trente-deux (232) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 159 guérisons et 13 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Depuis trois jours, le nombre de décès dépasse le chiffre de dix, chose que l'Algérie n'a pas connue depuis des mois. Alors que ce nombre est descendu, jusqu'à 5. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 48 966, dont 232 nouveaux cas, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1 645 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 34 517, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 22 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 8 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 18 wilayas n'ont enregistré aucun cas.
Par ailleurs, 31 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque. Le nombre de décès est un indicateur sérieux sur l'évolution de la pandémie et surtout sur la dangerosité du virus circulant dans le pays, disent les spécialistes. Mardi, le Dr Abdelkrim Touahria a déclaré que la pandémie n'est pas finie et qu' « il faut attendre, à tout moment, à une reprise de la pandémie ». L'exemple de beaucoup de pays est là pour nous avertir sérieusement, non seulement en Europe, mais aussi sur le continent africain et surtout dans des pays voisins tels que le Maroc et la Tunisie.

R.N

AUTOROUTE EST-OUEST

Le péage interviendrait vers la fin 2021

L'introduction du dispositif de péage sur l'Autoroute Est-Ouest est prévue vers la fin de l'année prochaine. Cette énième échéance reste conditionnée par la fin des travaux des gares de péage. L'annonce est faite hier par le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali.
« Toutes les gares de péage, qui sont en train d'être réalisées, on les suit », a indiqué Farouk Chiali sur les ondes de la radio nationale. Il a rappelé que les gares de péage sont réalisées par des étrangers et en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19) le projet a été retardé.Le ministre des Travaux publics a fait savoir que les travaux de réalisation de ces gares de péage ont repris. «J'ai fait une visite il y a une semaine sur une aire de services qui est en train de reprendre les travaux », a-t-il assuré. « Le péage n'interviendra que lorsque toutes les gares de péage seront opérationnelles. Je pense, probablement, pour la fin de l'année prochaine, si tout est mis en place et qu'il n'y ait pas de surprise », a déclaré Farouk Chiali. Evoquant l'importance des infrastructures autoroutières, le ministre a estimé que « s'il n'y avait pas l'autoroute Est-Ouest, on souffrirait le martyre pour aller à Constantine ou à Oran ». « Les études faites dans les années 1980 disaient que s'il n'y a pas d'autoroute Est-Ouest, quelqu'un qui va d'Alger vers Constantine ou vers Oran, mettrait au bas mot, 8 à 9 heures », a-t-il rappelé. « Dans la précipitation peut-être, on a préféré avoir la route d'abord pour que les gens puissent se déplacer, avant d'envisager toutes les autres mesures », a-t-il dit en rappelant que le parc automobile algérien a doublé en une dizaine d'années. Farouk Chiali a estimé qu'il faudrait que le projet de l'autoroute Est-Ouest soit « intégré totalement » en comprenant « tout ce qui est nécessaire à l'exploitation de cette infrastructure (les gares de péage, les stations de services, les aires de repos, les motels, les commerces…etc.). «Tout ça fait partie du calcul économique de l'autoroute. Aujourd'hui, nous n'allons pas lancé d'autoroute sans que ces aspects soient pris en compte», a-t-il ajouté. Concernant le projet d'une ligne de chemin de fer Nord-Sud, le ministre a indiqué que « le président de la République nous l'a demandé et nous sommes en train de réfléchir et de voir la faisabilité ».
En outre, Farouk Chiali a parlé de la réception de plusieurs projets relevant de son secteur avant la fin de l'année en cours. Parmi ces projets, il a cité la piste de l'aéroport international d'Alger qui sera livrée le mois d'octobre prochain et aussi 300 kilomètres de voies ferrées qui seront également réceptionnées avant la fin de l'année.

R.N

TRANSPORT FERROVIAIRE

Aucune date n'est fixée pour la reprise

Aucune date n'est encore prévue pour la reprise du transport ferroviaire pour les voyageurs en Algérie. La SNTF a rappelé hier dans un communiqué que pour le transport de voyageurs, «la reprise du trafic sera annoncée au moment opportun par les pouvoirs publics». Ainsi, les déplacements par trains restent encore suspendus jusqu'à nouvel ordre, et cela malgré les grandes pertes financières de la société et les difficultés occasionnées pour les voyageurs. Toutefois, la SNTF a souligné que durant la période du confinement sanitaire décidée par les pouvoirs publics depuis le mois de mars 2020, « la Société nationale des transports ferroviaires a continué d'assurer le transport régulier de marchandises notamment le transport du carburant, des céréales, du minerai de fer, du phosphate, des conteneurs et des produits divers ».

R.N

RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Tebboune convoque le corps électoral

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé mardi un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le référendum sur la révision de la Constitution prévu dimanche, 1er Novembre 2020, indique un communiqué de la présidence de la République.

"En application de l'article 149 de la loi organique 16-10 du 22 Dhou El Kaâda 1437, correspondant au 25 août 2016, relative au régime électoral, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé mardi 15 septembre 2020, le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le référendum sur le projet de révision de la Constitution". Le décret présidentiel fixe, en vertu de l'article 14 de ladite loi organique, "la date de la révision exceptionnelle des listes électorales, au 20 septembre courant, pour une durée de 08 jours". La présente Constitution ainsi que la loi organique relative au régime électoral fixent le cadre juridique de la convocation du corps électoral, pour le 1e novembre prochain, au référendum sur le projet de révision de la Constitution pour lequel le président de la République a signé mardi un décret portant convocation du corps électoral. Outre les pouvoirs que lui confèrent expressément d'autres dispositions de la Constitution, le président de la République jouit de plusieurs prérogatives notamment "saisir le peuple par voie de référendum sur toute question d'importance nationale". Les modalités de déroulement du référendum sont précisées dans l'article 150 qui énonce : "Il est mis à la disposition de chaque électeur deux bulletins de vote imprimés sur papier de couleurs différentes, l'un portant la mention OUI, l'autre la mention NON". Le même article précise que "la question prévue pour les électeurs est formulée de la manière suivante : Etes-vous d'accord sur... qui vous est proposé ?", relevant aussi que "les caractéristiques techniques des bulletins de vote sont définies par voie réglementaire". "Les opérations de vote et les contentieux sont définis "par les conditions fixées dans les deux articles 160 et 172 de la loi organique", précise l'article 151, lequel stipule que "Le Conseil constitutionnel proclame les résultats du référendum dans un délai de 10 jours au plus, à compter de la date de réception des procès-verbaux (PV) des commissions.
A noter que l'article 8 de la Constitution énonce que "le pouvoir constituant appartient au peuple" qui "exerce sa souveraineté par l'intermédiaire des institutions constitutionnelles qu'il se donne" ainsi que "par voie de référendum et par l'intermédiaire de ses représentants élus". Le même article stipule que "le président de la République peut directement recourir à l'expression de la volonté du peuple". Dans l'article 208 de la Constitution, il est mentionné que "la révision constitutionnelle est décidée à l'initiative du président de la République. Elle est votée en termes identiques par l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation dans les mêmes conditions qu'un texte législatif". Le même article énonce que la révision constitutionnelle est "soumise par référendum à l'approbation du peuple dans les cinquante (50) jours qui suivent son adoption", notant aussi que cette "révision constitutionnelle, approuvée par le peuple, est promulguée par le président de la République". L'article 209 de la Constitution de 2016 prévoit en outre le cas de figure de rejet du référendum par le peuple et stipule à cet effet : "La loi portant projet de révision constitutionnelle repoussée par le peuple, devient caduque. Elle ne peut être à nouveau soumise au peuple durant la même législature". Le projet de révision constitutionnelle est l'aboutissement d'une des priorités majeures que s'est assignées, au lendemain de son élection, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue d'asseoir les bases de "l'Algérie nouvelle". Il a affirmé, à ce propos, que les meilleures conditions et les moyens matériels et psychologiques à même de permettre au citoyen d'avoir son mot à dire sur l'avenir de son pays seront garantis. Le texte de loi portant révision de la Constitution a été récemment adopté par les deux chambres du Parlement. Il s'inscrit en droite ligne avec les exigences de l'édification de l'Etat moderne à la faveur d'une "réforme globale" de ses institutions, à la lumière des éléments puisés par le Comité d'experts chargé de la révision constitutionnelle dans les 5 018 propositions reçues des différentes franges de la société, des personnalités nationales et des forces politiques. Le Président Tebboune avait souligné, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, que le projet de révision constitutionnelle "répond aux revendications du Hirak populaire authentique béni", faisant part de son attachement à ce que la Constitution, dans sa nouvelle mouture, "soit le plus largement consensuelle tout au long de son élaboration, et ce, en permettant aux différentes franges de la société et aux faiseurs d'opinion publique d'en débattre durant plus de quatre mois, en dépit des entraves imposées par la crise sanitaire".

R.N

FRONT DES FORCES SOCIALISTES (FFS)

«Une Constitution doit procéder d'un large débat »

Le Front des forces socialistes FFS a indiqué hier que l'élaboration de la loi fondamentale est un «acte politique par excellence» (…) qui ne saurait, «se résumer à une compilation de dispositions juridiques destinées non pas à doter le pays d'un socle constitutionnel incontesté et incontestable mais à assurer la pérennité d'un système de gouvernance obsolète».
Dans le communiqué ayant sanctionné la réunion de son Secrétariat national au du siège de la fédération d'Alger, le FFS laisse entendre qu'il boycottera le référendum constitutionnel prévu le 1er novembre prochain mais c'est le Conseil national convoqué par l'Instance présidentielle du parti pour les journées du 25 et 26 septembre 2020 qui tranchera cette question.
« Une Constitution est, de ce fait, une affaire politique sérieuse qui doit procéder d'un large débat au sein de la société et être réellement l'émanation de la volonté populaire», souligne le communiqué de la formation de feu Hocine Aït Ahmed et d'ajouter : « la démarche actuelle du pouvoir n'est pas en mesure de répondre aux aspirations légitimes de millions d'Algériennes et d'Algériens qui expriment clairement leur désir de changement, notamment depuis le 22 février 2019».
Dans son communiqué, le FFS estime que seule la «volonté politique» est à même de mettre en place un «dialogue inclusif et transparent sans préalables ni préjugés, entre les acteurs politiques, économiques et les représentants de la société civile».
Selon le FFS, ce dialogue est primordial face
« aux grands défis que doit relever en urgence le pays et qui exigent un «traitement politique radical et la reconstruction d'un consensus national qui parachèvera le projet national d'édification d'un Etat souverain, démocratique et social tel qu'énoncé par l'appel du 1er novembre et préfiguré par les résolutions du congrès de la Soummam». Le Front des Forces socialistes pense que «l'Assemblée nationale constituante» constitue, une «échéance incontournable pour sortir du provisoire et des incohérences politique et juridiques et rendre irréversible la démocratie dans notre pays».

Id.D

Brèves

COURS D'ALGER

Le procès en appel de Mahieddine Tahkout reporté au 30 septembre prochain

La Cour d'Alger a reporté hier le procès en appel de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout au 30 septembre prochain. Le procès est reporté du fait de l'absence de certaines personnes interpellées, sachant que l'audience se déroule à distance, certains accusés se trouvant dans des établissements pénitentiaires en dehors de la capitale. A rappeler que la défense de l'accusé avait revendiqué le report du procès jusqu'à "réunion des conditions appropriées à l'audience", une demande déboutée par le président de l'audience.
L'homme d'affaires Mahieddine Tahkout a été condamné en première instance, à une peine de 16 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8.000.000 Da, pour plusieurs chefs d'inculpation liées à la corruption, au blanchiment d'argent et à l'obtention d'indus privilèges. Sont poursuivis dans la même affaire des cadres et anciens ministres, à leur tête les deux anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal.

R.N

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Ould Abbès condamnés à 8 ans et Barkat à 4 ans de prison ferme

Le Tribunal de Sidi M'hamed a condamné hier les deux anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbès et Saïd Barkat, à des peines respectives de 8 ans et 4 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun. Les deux anciens ministres ont été jugés pour "détournement, dilapidation de deniers publics", "conclusion de marchés en violation de la législation" et "abus de fonction".
Egalement impliqués dans cette affaire, l'ancien Secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Bouchenak Khelladi, a été condamné à 3 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, l'ancien chef du protocole, Djellouli Said à 2 ans de prison ferme dont une année avec sursis et une amende d'un million de DA, et l'autre ancien secrétaire général du même ministère, Ismail Benhabiles à une année de prison ferme et une amende de 500 000 DA.
Le fils de Djamel Ould Abbès, El Ouafi (en fuite à l'étranger), a été condamné à 10 ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de DA avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre.

R. N

APN

Reprise des travaux aujourd'hui

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux aujourd'hui par une séance plénière consacrée aux questions orales, indique hier un communiqué de la chambre basse du Parlement.
Lors de cette séance plénière, seize (16) questions orales seront adressées à six (6) ministres, à savoir le ministre des Finances (3 questions), le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (3 questions), le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (2 questions), le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement (3 questions), le ministre des Transports (2 questions) et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (3 questions), précise la même source.

R.N

Violations israéliennes en Palestine

L'Algérie appelle à "instaurer la justice"

L'Algérie a lancé, mardi à Genève, un appel à la communauté internationale "à œuvrer davantage pour instaurer la justice sur les violations généralisées et systématiques des droits de l'Homme" commises par les autorités de l'occupation israéliennes dans les territoires palestiniens.

Dans son intervention lors du Débat général sur le compte-rendu oral de la Haute-Commissaire aux droits de l'Homme (HCDH), Michelle Bachelet, la délégation algérienne a lancé un appel à la communauté internationale "à œuvrer davantage pour instaurer la justice sur les violations généralisées et systématiques des droits de l'Homme commises par l'autorité occupante contre le peuple palestinien". Dans ce contexte, la représentation de l'Algérie a dénoncé au cours du débat général de la 45e session du CDH, « l'intensification par Israël de sa répression institutionnelle contre le peuple palestinien par des mesures systématiques pour déplacer, par la force, ce peuple de ses terres et construire des centaines de colonies en vue de leur annexion de facto, en violation flagrante du droit international". Et d'ajouter que l'occupation israélienne a aussi "divisé, stratégiquement, les Palestiniens en zones politiques et géographiques distinctes. Elle a utilisé cette fragmentation et ce climat d'intimidation comme outils pour instiller l'oppression raciale institutionnalisée et restreindre les libertés fondamentales du peuple palestinien". S'agissant du conflit au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, la mission de l'Algérie à Genève a indiqué "prendre note de l'engagement du HCDH à reprendre les missions techniques au Sahara occidental". "Nous exhortons le Bureau du HCDH ainsi que le Conseil des Droits de l'Homme à exploiter les résultats de la mission précédente de 2015 et ceux des prochaines missions afin d'assurer le suivi permanent des Droits de l'Homme au Sahara occidental", a-t-elle ajouté dans ce sens. Elle a également exhorté le HCDH à "mettre en œuvre les paragraphes 8 et 22 de la résolution 74/95 de l'Assemblée générale des Nations unies", engageant les institutions spécialisées et les autres organismes des Nations unies, qui ne l'ont pas encore fait, "à fournir une aide au territoire non autonome dès que possible et à rendre compte chaque année au secrétaire général de la suite donnée à cette résolution".

Mme Bachelet avait affirmé lundi à l'ouverture des travaux de la 45e session du CDH à Genève, qu'elle avait "hâte de discuter" des paramètres d'une nouvelle mission technique au Sahara occidental pour y "identifier les problèmes critiques des droits de l'Homme". "Ces missions sont vitales pour identifier les problèmes critiques des droits de l'Homme", et contribuent à "empêcher l'escalade des plaintes", au Sahara occidental occupé, avait-elle souligné. Par ailleurs, la délégation algérienne à Genève a salué les efforts déployés par le HCDH en faveur de la promotion et la protection des droits de l'Homme notamment les droits fondamentaux et les libertés publiques. Et elle a fait savoir dans ce contexte, que l'Algérie, qui a récemment adopté une loi relative à la prévention et à la lutte contre la discrimination et les discours de haine, a présenté un avant-projet de révision de la Constitution, consensuel et inclusif, qui sera soumis à un référendum populaire, le 1er novembre prochain. "Cet avant-projet comprend une série de propositions, entre autres, la consécration du droit à la vie, la protection de la femme contre toute forme de violence, la protection de l'exercice des cultes sans discrimination, l'exercice des libertés de réunion et de rassemblement publics sur simple déclaration, la liberté de la presse sous toutes ses formes et l'interdiction de contrôle sur cette liberté", a-t-elle précisé.

R.N

Lutte contre le blanchiment des capitaux

Les membres de la CTRF au complet

Tous les moyens seront mis à disposition dans le cadre du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, notamment à travers la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), a indiqué hier à Alger le ministre des Finances, Aimene Benabderrahmane. Lors de la cérémonie d'installation des nouveaux membres de la CTRF, le ministre a fait savoir que "l'Algérie ira toujours de l'avant s'agissant de renforcer son dispositif légal ou réglementaire ainsi qu'en termes de mise à disposition des moyens idoines à la CTRF". Il a ainsi souligné que l'objectif de son département ministériel est de s'arrimer aux standards internationaux permettant à l'Algérie de se maintenir de façon pérenne en haut des classifications internationales en termes de lutte contre les différents fléaux financiers.

"Parmi ses missions, la CTRF réalise des évaluations et des rapports réguliers sur le niveau de mise en œuvre des réformes nécessaires en terme de lutte contre les infractions à la législation financière dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance", a souligné M. Benabderrahmane.

Selon lui, le rôle de la CTRF intègre également l'information financière notamment au niveau du blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme "qui deviennent des crimes complexes du fait de l'avancement technologique et les technologies de l'information et de la communication ainsi que la mondialisation qui a contribué au développement des bandes criminelles transfrontalières".

Par ailleurs, M. Benabderrahmane a rappelé que "l'Algérie est l'un des rares pays à réunir l'ensemble des dispositifs", ajoutant que "les systèmes bancaire et financier nationaux sont parfaitement adaptés à la lutte contre le blanchiment de capitaux quelle que soit sa forme". "L'Algérie a été l'initiatrice de la criminalisation de certains types de courants de malversation qui proviennent du terrorisme et des activités similaires. L'Algérie n'a jamais baissé les bras dans le cadre de la lutte contre ce fléau", a-t-il insisté. Présent à cette cérémonie, le président de la CTRF, Sidahmed Saidi a fait savoir que plusieurs défis attendent les nouveaux membres de cet organe qui reçoit plus de 1 700 déclarations de soupçon par an. Au niveau national, il s'agit, selon M. Saidi, de travailler à la modernisation des capacités de la CTRF "et du lancement du grand chantier de la télé-déclaration et de l'adaptation de la réglementation en conséquence". Au niveau international, il s'agit pour la CTRF de permettre à l'Algérie en 2022 "d'être au rendez-vous de l'évaluation dont fera l'objet le pays concernant l'efficacité de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux, contre le financement du terrorisme et contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive". Dans ce cadre, le même responsable a estimé nécessaire que les capacités humaines et techniques de la CTRF soient développées. Pour rappel, l'Algérie fera l'objet en 2022 d'une évaluation de sa politique nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme par Le Groupe d'action financière (GAFI) et par le Groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (GAFI-MOAN).

En 2009, l'évaluation avait conclu à la conformité de la politique de l'Algérie aux normes internationales, aux conventions internationales et aux recommandations du GAFI ainsi qu'aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. En 2013, la CTRF a adhéré au groupe EGMONT qui regroupe les Cellules de Renseignement financier de 138 pays afin de favoriser un meilleur échange de renseignements financiers.

APS

MICRO-ENTREPRISES

Vers la révision du dispositif ANSEJ

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a annoncé mardi à Alger la prise en charge des préoccupations de tous les chefs des micro-entreprises et l'examen de leurs dossiers "au cas par cas" dans le cadre de l'accompagnement de cette frange.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre de concertation, au siège de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) avec les représentants des associations et organisations activant dans le domaine de la micro-entreprise et l'entrepreneuriat, le ministre délégué a affirmé "la prise en charge des préoccupations des chefs des micro-entreprises et l'examen de leurs dossiers" dans le cadre de leur accompagnement pour assurer la continuité de leurs activités. Evoquant certaines préoccupations de ces jeunes, M. Diafat a cité les revendications inhérentes au rééchelonnement des dettes pour les entreprises en difficulté, notant que toutes les demandes formulées ont été prises en considération.
"Le rééchelonnement ne signifie pas un effacement de la dette des porteurs de projets ayant bénéficié de crédits pour monter leurs micro-entreprises", a-t-il fait savoir, soulignant que "des mesures spéciales seront prises en faveur des chefs des micro-entreprises en cas de décès, d'infirmité ou de pertes enregistrées par l'entreprise suite à des catastrophes naturelles". Le ministre délégué a affirmé, d'autre part, que le dispositif "ANSEJ" sera revu dans le cadre "d'une nouvelle stratégie" visant à "réaliser une approche économique" dans le domaine entrepreneurial, conformément "aux exigences du marché et du climat économique". Il a ajouté que le changement concernera, en particulier les domaines de formation, les mesures d'accompagnement et les procédures de financement des projets dans le but de garantir les meilleures conditions de réussite à la micro-entreprise et de garantir sa pérennité.

R.E

ECONOMIE MONDIALE

La récession devrait être moins prononcée que prévu en 2020

La récession mondiale devrait être moins prononcée que prévu en 2020, estime l'OCDE dans ses perspectives économiques publiées hier, la réaction rapide et conséquente des Etats ayant permis de limiter les dégâts, mais la reprise devrait être moins forte en 2021 qu'elle ne l'anticipait en juin. Après avoir accéléré au printemps, lorsque les mesures de confinement destinées à combattre la pandémie de coronavirus ont été allégées, "le rythme de la reprise mondiale a perdu un peu de son élan au cours des mois d'été, en particulier dans les économies les plus avancées", constate l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'organisation basée à Paris table ainsi sur un recul de 4,5% du PIB mondial en 2020 puis sur un rebond de 5% en 2020. En juin, elle prévoyait une récession de 6% et une reprise de 5,2%. Elle souligne toutefois que "ces perspectives sont très incertaines" car dépendantes "des hypothèses relatives à la propagation du virus et de l'évolution des politiques" macroéconomiques. En outre, ce chiffre global masque des "différences considérables entre les pays", entre la Chine (+1,8%) qui devrait être la seule économie du panel à afficher une croissance en 2020 et l'Inde, entrée plus tardivement dans la pandémie, dont le PIB devrait chuter de 10,2%. En 2020, les Etats-Unis (-3,8%) devraient finalement faire mieux que la moyenne mondiale, et l'Allemagne (-5,4%) mieux que la zone euro (-7,9%). La France (-9,5%), l'Italie (-10,5%) et le Royaume-Uni (-10,1%) devraient au contraire accuser fortement le coup, et rebondir moins fortement en 2021 que ce que l'OCDE anticipait en juin. Pour autant, l'OCDE est claire : sans la réaction rapide et massive des gouvernements, sans l'intervention conséquente des banques centrales, "la contraction de l'activité aurait été nettement plus importante". Elle les invite d'ailleurs à continuer à soutenir l'activité en 2021, et ce d'autant que "l'incertitude reste élevée et la confiance fragile". La pandémie, qui a fait au moins 930.000 morts, dont près de 200.000 aux Etats-Unis, s'accélère en Inde, qui a franchi hier le seuil des cinq millions de personnes contaminées tandis que l'Europe est confrontée à une augmentation du nombre de cas, la rentrée scolaire et la prochaine arrivée de l'automne.

R.E

COMMERCE EXTÉRIEUR

La Tunisie importe des phosphates d'Algérie

La Tunisie se tourne pour la première fois à l'importation de phosphates pour produire des engrais chimiques. Cette matière première est importée d'Algérie par le Groupement chimique tunisien, une entreprise spécialisée dans la fabrication d'engrais chimiques. Selon Abdelwahab Ajroud, le directeur général de ce Groupement, la première cargaison de phosphates importés d'Algérie arrivera en Tunisie avant la fin du mois de septembre en cours, dans le cadre du plan du Groupement d'importer 40 mille tonnes de phosphate par mois pour assurer la production d'engrais chimiques de manière normale et non volatile. Dans une déclaration à l'agence tunisienne de presse TAP, Ajroud a expliqué que l'objectif derrière l'option de l'importation de phosphates est de « poursuivre la production d'une manière qui devrait atteindre un taux d'au moins 75% de la capacité de production des usines du Groupement qui a chuté ces dernières années à un niveau de 40% ». Le même responsable a relevé que la situation qu'a atteint le Groupement en termes d'accumulation de ses pertes financières, qu'il a estimé à environ 760 millions de dinars depuis 2012 et en termes de baisse de sa capacité de production, qui devrait chuter à 35% au cours de l'année 2020, ne peut se poursuivre.
Selon lui, le Groupement doit bénéficier d'une autre source d'approvisionnement en phosphates, en plus de la Compagnie des phosphates de Gafsa. Il convient de souligner que c'est la première fois que la Tunisie importe des phosphates, alors qu'elle était, jusqu'en 2010, classée cinquième parmi les grands producteurs mondiaux de phosphates.

R.E

Brèves

MAROC

Hausse des importations céréalières de 51% à fin août 2020

Les importations marocaines en céréales ont atteint 6,7 millions de tonnes au terme des huit premiers mois de l'année 2020, en hausse de 51,1% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Agence nationale des ports (ANP). L'analyse de la répartition de ce trafic par port fait ressortir une forte concentration de cette activité au port de Casablanca avec 3,8 millions de tonnes, représentant environ 56,4% du trafic global des céréales, indique la même source dans sa note de synthèse, qui fait état d'une hausse globale des importations céréalières dans les ports de Casablanca (+38,1%), Agadir (+64,1%) et Nador (+286%).
Pour sa part, le trafic des phosphates et dérivés a atteint, à fin août 2020, un volume d'environ 24,2 millions de tonnes, enregistrant une hausse de 12,3%, fait savoir l'ANP, notant que cette progression est due principalement au fort rebond des exportations des engrais (+30,9%) et des trafics du soufre (+21,1%) et de l'ammoniac (+23,3%). Quant au trafic global des hydrocarbures, il s'est chiffré à 6,3 millions de tonnes à fin août 2020, marquant ainsi une baisse de 10,5% par rapport à la même période de l'année écoulée, ajoute la même source.

R.E

FRANCE

Les recettes touristiques chutent de près de 50%

Les recettes touristiques internationales ont chuté de 49,4% de janvier à fin juillet 2020 en France à cause de la pandémie, selon un bilan de la Banque de France présenté hier en Conseil des ministres. Selon les premières estimations de la Banque de France, ces recettes internationales se sont établies à 16,7 milliards d'euros contre 33,1 milliards d'euros sur la même période de sept mois en 2019. Ces chiffres font écho à ceux publiés la veille par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) qui a fait état d'une perte de 460 milliards de dollars pour le secteur au premier semestre. S'agissant des dépenses des Français à l'étranger de janvier à fin juillet 2020, elles atteignent "14,4 milliards d'euros contre 26,1 milliards" l'an passé, soit un recul de 44,7%, indique le bilan.

MOSTAGANEM

Signature de six conventions pour l'activation du paiement électronique

Six conventions ont été signées mardi à Mostaganem entre Algérie Poste et des opérateurs économiques activant dans les domaines de l'hôtellerie, du tourisme et des voyages pour l'activation des outils de paiement électronique.

Le directeur de l'unité de wilaya d'Algérie Poste, Osmane Bendahbia, a indiqué, en marge d'une journée d'information sur "la généralisation des outils de paiement électronique", que 51 opérateurs économiques publics et privés activant dans la wilaya de Mostaganem dans les domaines du commerce, du tourisme et des services (pharmacie) se sont dotés de terminaux d'appareils de paiement électronique.

Des conventions ont été signées, selon le même responsable, entre Algérie Poste et le secteur du commerce, du tourisme et de l'artisanat, pour généraliser ces nouveaux moyens de paiement avant la fin de l'année en cours, surtout que les opérations de paiement électronique se sont multipliés de 200 opérations en 2019 à plus de 3.000 opérations cette année.

Par ces conventions, les opérateurs économiques seront dotés de terminaux pour les appareils de paiement et bénéficieront gratuitement des services de mise en marche, de communication, d'entretien et de formation, a ajouté M. Osmane.

De son côté, la directrice de wilaya du tourisme et de l'artisanat et du travail familial, Hayet Mammeri, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que "tous les opérateurs économiques activant dans le secteur, que se soit les hôtels, les résidences touristiques ou les agences de voyages et de tourisme, concluront des conventions similaires afin de bénéficier des avantages offerts par le paiement électronique et mettre ce nouveau moyen, facile et rapide, à la disposition des touristes et des clients."

Deux communications sur le paiement électronique et les mécanismes des opérations commerciales ont été présentées, abordant notamment le terminal de paiement électronique et du code de réponse rapide de la carte "Eddahabia" de Algérie Poste, les cartes bancaires et les applications électroniques, comme "poste mob", "poste buy", ainsi que les avantages offerts par ces nouvelles techniques et les manières d'en bénéficier, a-t-on indiqué de même source.

Brèves

PLAGES D'ORAN

2 millions d'estivants depuis début septembre

Plus de 2.100.000 estivants ont afflué vers les plages de la wilaya d'Oran durant la période allant du 1er au 14 septembre en cours, a-t-on appris mardi auprès de la direction de wilaya de la protection civile.
Par ailleurs, 286 interventions des agents de surveillance des plages ont été enregistrés où 97 personnes ont été sauvées d'une noyade certaine, 151 ont été secourues sur place et 45 autres ont été évacuées aux centres de santé pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on indiqué, soulignant qu'aucun cas de noyade ou de victime d'accidents de jet ski n'a été déploré durant cette même période. Le nombre d'estivants ayant afflué sur les 33 plages autorisées à la baignade, allant de la commune de Mers El hadjadj à l'Est de la wilaya d'Oran, à la commune de Aïn Kerma, à l'ouest, durant la deuxième quinzaine du mois d'août dernier, a dépassé les cinq millions. Le bilan de la période sus-indiquée fait état de 496 interventions effectuées par les agents de la surveillance des plages ayant sauvé 197 personnes d'une noyade certaine, secouru 198 sur place et évacué 74 autres aux centres de santé, a-t-on souligné à la direction de la protection civile.
Il a été comptabilisé, durant cette même période, quatre décès dont un cas pendant les heures de baignade et les autres cas en dehors des heures de baignade, a-t-on déploré.

BISKRA

5 milliards de dinars pour le développement des zones d'ombre

Pas moins de 5 milliards de dinars ont été consacrés pour des projets de développement au profit des populations des zones d'ombre de la wilaya de Biskra, ont indiqué mardi les services de la wilaya.
La même source a précisé, à ce propos, que lors de la visite d'inspection effectuée lundi par le wali, Abdellah Abi Nouar, aux projets de développement dans les communes de Oumache, Ourlal, M'lili, Mekhadma et Lioua, il a été décidé de consacrer les sommes allouées à la réalisation des projets "prioritaires" pour les habitants de ces régions déshéritées.
A ce titre, 37 % du montant sera accordé au désenclavement de ces régions, 26 % pour le raccordement des foyers aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, tandis que le reste sera consacré à la réalisation des projets relatifs à l'alimentation en eau potable, l'assainissement ainsi qu'à la réalisation de structures relevant du secteur éducatif. Selon la même source, sur les 333 opérations programmées au profit de la population des zones d'ombre de la wilaya de Biskra, 166 ont bénéficié d'un financement, en attendant de débloquer les enveloppes nécessaires au financement du reste des projets. Les services de la wilaya ont ajouté par ailleurs que ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme national de développement ciblant 266 zones d'ombre recensées à travers la wilaya de Biskra.
Dans cette optique, le wali a effectué, rappelle-t-on, plusieurs visites dans les zones d'ombre répertoriées, au cours desquelles il a mis l'accent sur l'importance de respecter les délais de réalisation des projets et prêté attention aux doléances des citoyens qui ont porté essentiellement sur le manque d'eau potable, les forages pour l'irrigation, le raccordement à l'électricité, en sus de la régularisation du foncier agricole.

SECTEUR DE L'ÉNERGIE À TIZI-OUZOU

Dégel, prochainement, de plusieurs projets

Plusieurs projets du secteur de l'énergie à Tizi-Ouzou seront débloqués prochainement a annoncé mardi le président directeur général de Sonelgaz, Chaher Boulakhras, lors d'une visite de travail qui l'a conduit à travers la wilaya.

"Nous avons convenu avec les autorités locales du dégel de plusieurs projets du secteur de l'énergie qui permettront de booster le développement économique et social de cette wilaya", a indiqué M. Boulakhras qui a souligné que l'objectif de sa visite est de "s'enquérir de ce qui a été réalisé et étudier la demande exprimée".
Le premier responsable de la Sonelgaz a procédé à l'inauguration de certaines infrastructures et visite des chantiers relevant de son secteur en appelant à l'occasion, à la levée des oppositions entravant l'avancée de certains projets structurants du secteur au profit des zones d'ombres, notamment.
"Il est impératif de mettre fin à ce phénomène d'oppositions qui bloquent la réalisation de certains projets", dira-t il en faisant remarquer que "le développement économique et social auquel aspire la wilaya ne peut se faire sans la réalisation de ces infrastructures porteuses".
Le wali Mahmoud Djamaa a précisé que "l'ensemble des projets déjà doté d'une enveloppe financière et qui ont été ensuite gelés seront débloqués" dans le cadre de cette opération qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année prochaine, 2021, indiquant que "l'étude des dossiers pour définir les priorités sera lancée d'ici une quinzaine de jours".
Dans un état des lieux présenté au premier responsable de la Sonelgaz, il est indiqué que la wilaya de Tizi-Ouzou enregistre une couverture qui avoisine les 98,5 % en électricité (361 613 foyers) et 87,11% en gaz naturel (317 560), avec, pour cause de l'extension du parc logement, un besoin en matière d'électrification rurale estimé à environ 18 562 foyers.
Lors de cette visite, qui l'a conduit à travers plusieurs localité de la wilaya, M. Boulakhras a effectué des visites sur certains chantiers ainsi qu'à l'inauguration de nouvelles structures destinées, a-t-il soutenu, à "améliorer le service fourni et la rapprocher d'avantage du citoyen".
Il a, à l'occasion, inauguré un centre d'électrification rurale dans la commune d'Iboudrarène (Sud-Est), une agence commerciale à Ouacifs (Sud) et effectué un lâcher de gaz naturel au profit de 1 500 foyers de la commune de Ait-Boumehdi (Sud), et visité deux entités industrielles dans les communes de Timizart et Tizi-Ouzou, ayant bénéficié de raccordement en électricité pour l'extension de leurs activités.

ONA DE JIJEL

Elaboration d'un programme d'intervention pour faire face aux intempéries

Les services de l'Office national de l'assainissement (ONA) de la wilaya de Jijel a élaboré un programme d'intervention spécial relatif à la désobstruction des avaloirs et le nettoiement des cours d'eau pour éviter d'éventuelles inondations ultérieurement, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme.
Selon la même source, un plan de travail a été mis en place, dans ce contexte, comprenant plusieurs interventions des agents de l'ONA au niveau de certains "points noirs" recensés dans le centre-ville de Jijel, pour désencombrer les canalisations et nettoyer les avaloirs en prévision des intempéries.
A cet effet, un certain nombre d'axes inondables par temps de pluies et considérés comme étant des "points noirs" ont été traités, à l'instar de la cité de la Plage, le boulevard Rouibah Hocine ainsi que le Village Moussa et la cité Soummam, a-t-on indiqué.
Pour rappel, les pluies enregistrées dans la wilaya de Jijel au cours de la semaine précédente, estimées à plus de 50 mm en 24 heures, ont paralysé le trafic sur de nombreux axes routiers en raison de l'obstruction des avaloirs et l'incapacité des cours d'eau, des canalisations des eaux usées et des eaux pluviales à absorber les torrents de pluie tombés en quelques heures.
Ces fortes pluies ont entraîné également des infiltrations d'eau dans plusieurs habitations ainsi qu'une paralysie du marché quotidien de légumes et de fruits dans le Village Moussa, au centre-ville de Jijel, après avoir été inondé par les eaux pluviales.

ORAN

Une cellule de wilaya de suivi quotidien du curage des avaloirs

Une cellule de wilaya chargée de suivre quotidiennement et de manière continue les travaux de curage des regards et avaloirs a été mise sur pied au niveau du secrétariat général de la wilaya d'Oran, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.
Cette mesure entre dans le cadre des préparatifs pour la saison des pluies, comme le soutiennent les autorités de wilaya qui insistent sur la nécessité de réaliser un programme de travail clair et minutieux à cet effet et de présenter un bilan périodique en vue de sa concrétisation, a-t-on indiqué de même source. L'examen du dossier des préparatifs de la saison des pluies a constitué un volet important des différents axes abordés par le wali d'Oran, Messaoud Djeri, lors d'une rencontre du conseil de l'exécutif de la wilaya tenue hier lundi, où il a mis l'accent sur l'importance de réaliser un programme complet pour assurer le nettoiement et le curage des regards et avaloirs, avec en prime le traitement de tous les points noirs, à l'effet de réduire ou mettre un terme à d'éventuels dégâts, a-t-on souligné.
Le même responsable a sommé les services concernés à effectuer des opérations coordonnées en continu pour enrayer tout ce qui touche à l'environnement et à la santé du citoyen, insistant sur la mobilisation de tous les moyens humains et matériels et la poursuite des opérations de désinfection et d'assainissement.
En outre, les chefs de daïras, les présidents d'assemblées populaires communales (APC) et les directeurs de l'exécutif ont été chargés d'assurer le suivi des travaux de maintenance et la coordination.

CONSTANTINE

Livraison "prochaine" de 700 logements AADL

Un quota de 700 logements du programme de 1019 logements de type location-vente implantés dans la commune d'El Khroub (Constantine) sera livré "en novembre prochain", a indiqué mardi, le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci.

Lors d'une sortie d'inspection consacrée aux projets de la daïra d'El Khroub, le wali a insisté auprès des différentes entreprises chargées de la réalisation des travaux de réseaux et voiries divers (VRD)sur l'accélération de la cadence des ces chantiers en vue de livrer les 700 unités, achevées en construction, "au début du mois de novembre prochain".
Les travaux de raccordement de ces logements en électricité et gaz naturel ont accusé un retard en raison de "l'éloignement du réseau d'amenée, distant de 2 km", selon les explications fournies au wali.
Les travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement et de l'approvisionnement en eau potable (AEP) ont atteint un taux de 80 % et seront finalisés "dans 15 jours", a-t-on encore expliqué.
Le lot de 319 logements restants, relevant de ce projet, dont le taux d'achèvement des travaux de construction a atteint 80%, ont enregistré "un grand retard" sur le délai impartis du fait "du ralentissement de la cadence des chantiers engendré par les répercussions du coronavirus", a-t-on fait savoir.
M. Saci a aussi ordonné les instances concernées à l'effet de réaliser une extension de six (6) classes d'enseignement primaire en attendant la réalisation d'un établissement scolaire, lancé en chantier en 2017, pour un délai d'exécution de 24 mois.
Au cours de cette sortie, le wali de Constantine avait inspecté le chantier d'un lycée d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, réalisé au pôle urbain d'Ain Nahas et dont la réception est attendue "pour la rentrée scolaire 2020-20201".
Au pôle urbain Massinissa, au chantier du collège d'enseignement moyen (CEM) qui affiche 95 % de taux d'avancement, le wali a mis l'accent sur la nécessité de parachever les travaux de raccordement de cet établissement au réseau d'électricité en vue de réceptionner cette infrastructure "à la prochaine rentrée scolaire".

ILLIZI

L'hôpital d'In-Amenas sera réceptionné avant fin de l'année

L'hôpital "60 lits" d'In-Amenas, dont les travaux sont à plus de 85% d'avancement, sera réceptionné avant fin 2020, a-t-on appris mardi auprès de la direction des équipements publics (DEP).
Couvrant une superficie de quatre (4) hectares, cette structure hospitalière, pour laquelle a été mobilisée une enveloppe de 1,5 milliard DA, renferme divers pavillons, dont ceux des urgences médicales, de pédiatrie, de médecine interne, de transfusion sanguine et d'imagerie médicale, en plus d'un laboratoire, d'une pharmacie et autres installations de prise en charge médicale des malades, a précisé le DEP, Ahmed Hadji.
Les travaux de réalisation se poursuivent à un rythme soutenu pour sa livraison et sa mise en service avant la fin de l'année, sachant que les gros œuvres sont achevés et il ne reste que les aménagements extérieurs, l'installation du système d'aération et la finalisation des procédures liées à la mise en place des équipements et matériels médicaux.
Ce nouvel hôpital va contribuer, une fois opérationnel, à l'amélioration des prestations médicales et de la prise en charge des malades, sachant que l'ancienne structure, bâtie en préfabriquée, accuse un manque de plusieurs services médicaux et n'arrive pas à répondre à la demande dans cette ville à forte concentration d'habitants et qui représente aussi une grande zone industrielle.
Le secteur de la santé de la wilaya d'Illizi dispose de sept (7) établissements hospitaliers de proximité, huit (8) polycliniques et plus de 30 salles de soins.

DJELFA (EXAMEN DU BACCALAURÉAT)

Des associations assurent gite et couvert aux candidats libres

De nombreuses communes de la wilaya de Djelfa abritant des centres d'examen destinés aux candidats libres du baccalauréat (session septembre 2020), enregistrent actuellement des opérations de solidarité initiées par des associations locales, qui assurent gite et couvert aux candidats libres, appelés à passer leurs épreuves dans des centres d'examens éloignés de leurs lieux de résidence.
Ce type d'initiatives constitue une "tradition" pour notamment le groupe scout "Si Ameur Mahfoudhi" de la commune de Dar Chioukh (à l'Est de Djelfa), qui est un habitué de ces actions de bénévolat. En effet ce groupe assure gite et couvert aux candidats libres du BAC. Soutenu par des dons de nombreux bienfaiteurs de la commune de Dar Chioukh, ce groupe scout, qui en est à sa 15ème édition du genre, a offert aux candidats concernés "plus de 600 plats au premier jour des épreuves, et autant au 2ème jour", a indiqué son responsable, Essahraoui Sahraoui.
La prise en charge de la restauration de ces candidats, dont l'hébergement est assuré à l'école primaire "Lhadi Hafnaoui" (pour les filles) et l'école "Hamdani Omar" pour les garçons, permet aux candidats d'"éviter le stress des transports, ou de la quête d'un gite hypothétique, et de se concentrer ainsi exclusivement sur leurs révisions, dans un cadre calme et serein", a-t-il estimé.
"Certes, il s'agit d'un travail difficile", a-t-il ajouté, mais "il est le reflet de la générosité et de la grandeur d'âme des citoyens de notre commune, pour qui le sens de l'hospitalité prime sur tout", a souligné M. Sahraoui.
Selon le président du groupe scout "Si Ameur Mahfoudhi", considéré comme le premier initiateur de ce type d'actions solidaires, une moyenne de 140 à 170 candidats libres/jour a été prise en charge au titre de cette opération, depuis la veille du premier jour des épreuves du baccalauréat, en "dépit de la modestie de nos moyens", a-t-il observé.
De nombreux candidats libres au BAC se sont félicités de cette opération, en exprimant leur "gratitude" à ses initiateurs, assurant qu'ils n'ont trouvé "aucune différence entre les conditions de bien être assurées par les leurs, chez eux et celles assurées par ces association". Parmi eux Mustapha (23 ans), qui a raconté à l'APS , qu'il repasse son bac pour la 3eme fois, mais "j'ai bon espoir pour cette fois-ci", a-t-il assuré.
D'autres initiatives similaires sont, également, organisées dans nombre de communes accueillant des candidats libres au BAC, dont Hassi Bahbah, Ain Ouessara, Messaàd, et Djelfa, où des associations et des personnalités locales se sont mobilisées pour se mettre au service de cette frange de candidats.

Brèves

ADE-SOUK AHRAS

Signature de quatre conventions avec des micro-entreprises

L'unité de Souk Ahras de l'Algérienne des eaux (ADE) a paraphé quatre conventions avec des micro-entreprises créées dans le cadre de l'Agence nation de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), relatives à l'amélioration du service public en matière d'approvisionnement en eau potable, a-t-on appris, mardi de la chargée de communication de l'unité, Nabila Lemouchi. Plusieurs conventions similaires doivent être établies "au cours des prochains jours" dans le but de permettre à l'ADE-Souk Ahras d'associer des micro-entreprises à ses travaux d'installation de compteurs d'eau, de réalisation de raccordement et de réparation de fuites, a indiqué à l'APS la même source. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre le ministère des Ressources en eau et le ministère délégué chargé des micro-entreprises portant sur l'amélioration du service public en matière d'AEP et l'attribution des travaux de maintenance et de raccordement individuels à des micro-entreprises, a-t-on ajouté. Mme Lemouchi a révélé qu'à cet égard, l'ADE-Souk Ahras a organisé une réunion de travail avec les responsables des micro-entreprises concernées afin d'expliquer la nature des opérations qui leur ont été assignées en plus des paramètres techniques à respecter avant le lancement des travaux à travers les nombreux centres de distribution gérés par cette unité.
Pour rappel, la wilaya de Souk Ahras compte 100 réservoirs d'eau d'une capacité totale de 80250 m3 pour 1665 km de réseaux de distribution ayant permis d'augmenter le quota d'eau par jour et par personne à 136 litres.

OUM EL BOUAGHI

Hausse de la production de la pomme de terre

La production de la pomme de terre saisonnière et de la pomme de terre de semence a connu une hausse au titre de la saison 2019-2020, a-t-on appris mardi d'une responsable du service organisation de la production et soutien technique de la des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Oum El Bouaghi. "La production de la pomme de terre saisonnière et la pomme de terre de semences a dépassé les 70 000 quintaux, contre 33000 qx la saison dernière", a indiqué à l'APS Samiha Aouaoucha. Entamée en juillet, la récolte de la pomme de terre devra se poursuivre dans la wilaya d'Oum El Bouaghi jusqu'à la fin du mois de septembre, a-t-elle ajouté.
La même source a affirmé, par ailleurs, que cette hausse de la production de la pomme de terre est due à l'extension de la superficie agricole dédiée à cette filière, qui est passée de 100 hectares à 245 ha, en plus des conditions météorologiques favorables ayant prévalu dans la région au cours des derniers mois. Mme Aouaoucha a également souligné que plus de 161 hectares de la surface globale cultivée en pomme de terre saisonnière et en pomme de terre de semences se situent dans la commune d'Ouled Hamla, dans la partie Ouest de la wilaya, suivie de la commune de Ksar S'bihi avec une surface de 62 hectares.

ATHLÉTISME

Lamine Diack condamné à 4 ans de prison dont deux ferme

L'ancien président de l'IAAF, le Sénégalais Lamine Diack, a été condamné mercredi à 4 ans de prison dont deux ferme pour corruption, dans l'affaire de dopage des athlètes russes.
M. Diack, 87 ans, était jugé par la 32e chambre correctionnelle de Paris pour corruption active et passive, blanchiment en bande organisée et abus de confiance.

L'ancien patron de l'instance internationale (1999-2015), assigné à résidence dans la capitale française depuis 2015, a été également condamné au paiement d'une amende maximale de 500 000 euros.

Diack qui a la possibilité de faire appel, était jugé pour avoir permis de retarder, à partir de fin 2011, des procédures disciplinaires contre des athlètes russes soupçonnés de dopage sanguin en échange de financements de Moscou.

Il était accusé d'avoir permis, aux côtés de cinq autres personnes dont son fils Papa Massata, d'avoir retardé des sanctions contre des sportifs russes soupçonnés de s'être dopés.

Lors de son procès en juin, les procureurs du Parquet financier de Paris (France) avaient requis quatre ans de prison ferme contre lui.

Ancien député, ex- maire de Dakar, Lamine Diack a reçu de nombreuses manifestations de solidarité au Sénégal.

Brèves

FOOT/TRANSFERTS

Le Barça confirme qu'Arturo Vidal est sur le départ

Le secrétaire technique du FC Barcelone Ramon Planes, a admis mardi que des négociations étaient en cours pour le départ du milieu de terrain chilien Arturo Vidal, qui pourrait atterrir à l'Inter Milan (Italie).
" Nous sommes dans un processus de négociation qui n'est pas clos, je ne peux confirmer aucun chiffre ni accord ", a déclaré le dirigeant lors de la présentation de Miralem Pjanic. Après deux saisons au Barça, Vidal est sur le point de signer avec un club lombard au sein duquel il retrouvera Antonio Conte, qui l'a déjà dirigé à la Juventus. Selon la presse espagnole, l'opération s'élèverait à un demi-million d'euros.
" Je voudrais saisir cette occasion pour remercier Arturo pour ces deux années qu'il nous a données. C'est un garçon extraordinaire, avec un coeur et un engagement énormes et qui a été très important au sein du groupe." a t-il ajouté.
Le secrétaire technique du Barça s'est montré plus évasif au moment d'évoquer l'éventuel départ de l'attaquant Luis Suarez, à qui l'entraîneur des Catalans, Ronald Koeman, aurait fait savoir qu'il ne comptait pas sur lui. " Nous devons avoir beaucoup de respect pour les joueurs qui ont tant donné à Barcelone, a-t-il déclaré. Il est clair que nous sommes dans un processus de changement au sein de l'équipe, avec un nouvel entraîneur, avec de nouvelles idées et c'est ce sur quoi nous travaillons", a t-il poursuivi.

R.S

TOTTENHAM

L'attaquant gallois Gareth Bale "discute" pour un retour

L'attaquant gallois Gareth Bale, qui n'entre plus dans les plans de Zinedine Zidane au Real Madrid, est en discussion avec son ancien club de Tottenham, a indiqué son agent mardi à la BBC.
"Gareth aime toujours les Spurs", a indiqué Jonathan Barnett à BBC Sport Wales, "nous discutons. C'est là qu'il veut aller". Les médias britanniques avaient fait part ces derniers jours de l'intérêt des Spurs, mais aussi de Manchester United, qui cherche un plan de repli puisque la piste menant à Dortmund et Jadon Sancho semble se refroidir sérieusement. Bale a encore deux ans de contrat à Madrid où il touche un salaire hebdomadaire estimé à 600.000 livres (650.000 euros). Les Merengue seraient prêts à envisager un prêt, quitte à prendre une partie du salaire en charge, mais un transfert sec serait aussi une option. Bale avait quitté Tottenham pour le Real en 2013 pour un peu moins de 100 M EUR, ce qui était alors le plus gros transfert de l'histoire. Le joueur de 31 ans a remporté quatre Liga de deux Ligues des champions avec Madrid, mais il n'avait démarré qu'un match lorsque les compétitions avaient repris, après la trêve forcée liée au Covid-19. Cet été, Tottenham a jusqu'ici mené une campagne de recrutement plutôt prudente mais judicieuse, compte tenu de ses faiblesses l'an passé, en engageant le milieu défensif danois Pierre-Emile Hojberg de Southampton, le latéral Matt Doherty de Wolverhampton, ainsi que le gardien expérimenté Joe Hart, sans contrat.

R.S

ANTIDOPAGE

L'AMA appelle à une reprise du dialogue avec les Etats-Unis

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a appelé mardi à une reprise du dialogue avec le gouvernement américain, qui menace de retirer son financement à cet organisme à défaut de réformes jugées suffisantes.

Le président de l'AMA, Witold Banka, a réitéré dans un communiqué sa volonté d'avoir des "discussions constructives" avec le gouvernement américain à l'issue d'une réunion du comité exécutif du gendarme mondial de l'antidopage, tenue en mode virtuelle pour cause de pandémie.
Il y a dix jours, le président de l'AMA avait plutôt évoqué d'éventuelles sanctions contre les Etats-Unis -mais pas à l'encontre des athlètes américains -s'ils suspendent leur contribution financière.
Principal contributeur de l'AMA, les Etats-Unis ont menacé de suspendre leur contribution annuelle de 2,7 millions de dollars faute de réformes rapides de l'AMA.
Les Etats-Unis critiquent notamment la gestion de l'AMA dans le scandale du dopage russe et mettent en doute sa capacité de fonctionner de manière indépendante avec autant de responsables de fédérations sportives et de membres du Comité international olympique qui, selon Washington, exercent une influence en son sein. L'AMA réfute ces accusations.
Lors de la réunion du comité exécutif de l'agence, les 12 membres "ont soutenu à une très forte majorité le modèle existant de partenariat entre le mouvement sportif et les gouvernements et, sur cette base, la reprise du dialogue entre l'AMA et les Etats-Unis", selon le communiqué de l'AMA.
Le comité exécutif a également approuvé la création d'un groupe de travail, dirigé par un "expert indépendant", qui sera chargé de surveiller la mise en place des réformes de gouvernance décidées par le Conseil de fondation de l'agence, son instance suprême, en novembre 2018.
Le comité a également approuvé une nouvelle liste des substances interdites pour 2021, qui comporte peu de changements par rapport à l'actuelle et qui sera publiée d'ici le 1er octobre, selon l'AMA.
L'AMA a signalé une reprise marquée des contrôles antidopage dans le monde, après "un ralentissement global" au printemps en raison de la pandémie de coronavirus. Le nombre d'échantillons recueillis est passé de plus de 11.000 en juillet à plus de 13.000 en août.
Elle a aussi alloué plus de 2,5 millions de dollars pour 19 projets de recherche pour renforcer l'antidopage. Le comité exécutif a enfin discuté de la situation au sein de l'agence antidopage russe (Rusada) après le limogeage de son patron Iouri Ganous, rare voix russe crédible dans le domaine.
Et il a aussi abordé le Rodchenkov Act, projet de loi à l'étude au sénat américain, visant à pénaliser hors des frontières américaines les pays, comme la Russie clairement visée, qui portent atteinte aux intérêts des sportifs US.

R.S

JO-2020 DE TOKYO

Les organisateurs envisagent de réduire les coûts après le report à 2021

Les organisateurs des Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, reportés à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), ont annoncé mardi leur intention de réduire le coût de l'organisation en diminuant les frais de personnels et d'infrastructures.
Le report de l'événement à l'été 2021 (23 juillet-8 août) a engendré des coûts supplémentaires pour les organisateurs: nouvelles réservations de lieux, de transports, prolongation du personnel du comité d'organisation pour une année supplémentaire. Selon un plan provisoire, ils envisagent des réductions de personnel officiel encadrant les épreuves, a précisé le directeur général du comité d'organisation de Tokyo-2020, Toshiro Muto, lors d'une conférence de presse.
"Nous continuerons d'essayer de réduire davantage le coût des Jeux", a ajouté Toshiro Muto. Il espère parvenir à un accord avec le Comité international olympique (CIO) sur la baisse des coûts au cours d'une réunion prévue la semaine prochaine. Les économies, dont le montant n'a pas été précisé, concerneront aussi les infrastructures dont les installations d'entraînement, les infrastructures d'accueil, le village olympique ou encore le centre de presse international.
Les organisateurs prévoient aussi de réduire les frais d'organisation des événements pré-olympiques et de développer les revenus provenant du sponsoring et des dons.
En décembre, ces derniers avaient évalué le coût total des JO de Tokyo à 1.350 milliards de yens (11 milliards d'euros) pour la partie japonaise.
A l'instar du vice-président du CIO, John Coates, qui avait déclaré la semaine dernière que les JO auraient lieu "avec ou sans Covid", Toshiro Muto souhaite que les Jeux olympiques se tiennent à tout prix en 2021, malgré la pandémie.

R.S

FOOT/ PREMIER LEAGUE (ARSENAL)

Pierre-Emerick Aubameyang prolonge son contrat jusqu'en 2023

L'attaquant international gabonais d'Arsenal (Premier league anglaise) Pierre-Emerick Aubameyang, a annoncé mardi qu'il avait prolongé son contrat pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2023, mettant fin à un long suspense sur son avenir. "Finalement, j'ai signé (...) les gens me demandaient de signer, c'est enfin fait. Je suis très content de rester ici, c'est ma maison", a déclaré le joueur sur une vidéo en directe diffusée via le compte du club sur Instagram. Il ne restait plus qu'une année de contrat à l'attaquant de 31 ans et son club a confirmé par la suite la nouvelle en précisant qu'il s'était engagé jusqu'en 2023. Auteur de 29 buts en 44 matches, toutes compétitions confondues, la saison passée, il avait fini deuxième meilleur buteur de la Premier League avec 22 buts, après Jamie Vardy (23 buts).
Malgré la 8e place des Londoniens l'an dernier --leur plus mauvais classement depuis 25 ans-- et l'absence de Ligue des champions, Aubameyang reste donc fidèle à son club où il veut "devenir une légende", a-t-il assuré sur la vidéo.
Aubameyang, qui avait rejoint Arsenal en 2018 en provenance du Borussia Dortmund (Allemagne), va aussi dépasser Mesut Ozil et ses 350.000 livres (380.000 euros) hebdomadaires de salaire pour devenir le joueur le mieux payé du club.

R.S

SCANDALE FIFA

La banque Julius Baer en discussions avancées avec la justice américaine

La banque suisse Julius Baer a annoncé hier être en "discussions avancées" avec la justice américaine et pourrait lui verser des millions de dollars en liaison avec le scandale de corruption au sein de la Fédération internationale de Football (Fifa).

La somme pourrait atteindre "deux chiffres en millions de dollars", a précisé dans un communiqué la banque, spécialisée dans la gestion de fortune, ajoutant qu'elle "ne pourrait faire aucun commentaire supplémentaire en attendant qu'un accord ait été conclu".
En mai 2015, le département américain de la justice avait inculpé 14 personnes, dont 9 hauts responsables de la Fifa, dans le cadre d'une enquête qui avait notamment conduit à des interpellations spectaculaires au petit matin dans un grand hôtel zurichois.
Julius Baer faisait partie des banques dont les noms avaient été cités dans la liste des établissements utilisés pour procéder à des transferts d'argent dans des transactions passées à la loupe par les autorités américaines. Dans le communiqué, la banque a rappelé qu'elle avait coopéré avec la justice américaine depuis 2015.
En février 2020, la Finma, l'autorité suisse de surveillance des marchés, avait sanctionné la banque après avoir constaté de graves manquements dans la gestion des risques concernant la lutte contre le blanchiment d'argent entre 2009 et le début de l'année 2018. Elle lui avait notamment reproché de ne pas avoir suffisamment clarifié l'identité de ses clients et la finalité de leurs relations d'affaires au terme d'une enquête lancée dans le contexte des cas présumés de corruption concernant la Fifa mais aussi le groupe pétrolier vénézuélien PDVSA.
La Finma avait interdit à la banque de réaliser des acquisitions importantes tant qu'elle n'aurait pas mis en place un processus permettant à ses conseillers d'identifier les clients à risques et de les limiter de manière adéquate.

R.S

LES STADES DE FOOTBALL EN EUROPE

La Série A, 4e au classement du taux de remplissage

La fréquentation des stades en Italie, pourtant repartie à la hausse la saison dernière, ne donne que la 4e position à la Série A, derrière la Premier League, la Bundesliga, la Liga et à la même place avec la Ligue 1, a rapporté le site spécialisé Calcio et finanza.
"Avant la pause forcée due à la pandémie de coronavirus (Covid-19) la saison dernière, le taux de remplissage des stades était en hausse, mais la fréquentation était seulement de l'ordre de 70% en Serie A, qui restait encore loin derrière la Premier League et la Bundesliga (+90%), la Liga espagnole (76%), et se situant au niveau de la Ligue 1 française", a révélé le site spécialisé dans l'économie du foot.
"Si on voulait plaisanter, on pourrait dire que, dans plusieurs stades italiens, la distanciation sociale entre supporters était déjà possible avant la pause due au coronavirus", a écrit la même source.
Après une fin de saison difficile, les clubs italiens sont nombreux à réclamer, pour la reprise de la compétition, une réouverture des stades, encore fermés pour la reprise de la Serie A, mais faire revenir les supporters ne sera pas forcément simple dans un pays très touché par le coronavirus et où les gradins n'étaient pas toujours pleins avant la crise.
Il y a déjà une tendance assez nette à déserter les stades, qui sont très remplis pour la Juventus ou à San Siro, mais semi-déserts dans d'autres villes, selon les observateurs.
"J'ai regardé quelques matches dans les stades vides mais j'ai arrêté, parce que c'était triste", a lancé fin août le sélectionneur italien Roberto Mancini.
Même sentiment chez le capitaine de la Juventus Giorgio Chiellini : "Sans les supporters, ça ressemble à des matches d'entraînement, même quand tu joues pour des objectifs importants".
Quelques matches amicaux ont pu se jouer devant des supporters. Mais pour le championnat, c'est pour le moment à huis clos complet, en dépit des efforts de la Juve qui a sollicité une ouverture partielle de son stade pour la 1re journée face à la Sampdoria.
Le champion d'Italie, qui vient d'annoncer des pertes accrues attribuées à la crise sanitaire, et tous les autres clubs professionnels devront probablement attendre octobre pour espérer un feu vert des autorités.
Les observateurs estiment qu'en toute évidence, "la Serie A repartira avec un taux d'occupation encore plus faible qu'avant l'interruption", et certains d'entre eux redoutent déjà des billets plus chers, car il y aura moins de places disponibles et les mesures sanitaires ont un coût pour les clubs.

R.S

HAND/ CHAMPIONNAT DU MONDE 2021

Le Maroc en stage de préparation à Ifrane

La sélection marocaine de handball, l'un des adversaires de l'Algérie au mondial 2021 en Egypte, effectuera du 25 septembre au 10 octobre, un stage de préparation dans la ville d'Ifrane. Ce stage intervient dans le cadre des préparatifs du Sept marocain au Championnat du monde, prévu du 13 au 31 janvier prochain en Egypte, a indiqué la Fédération royale marocaine de handball (FRMH) dans un communiqué, ajoutant que le sélectionneur national a convoqué 18 joueurs évoluant au sein des clubs du championnat national. Afin d'assurer une participation honorable, la Fédération a programmé une série de stages de préparation à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc, notamment des matchs amicaux internationaux avant de rejoindre l'Egypte, a précisé la même source. Les joueurs et le staff technique subiront, du 15 au 22 septembre, les visites médicales nécessaires avant le début du stage, a ajouté la FRMH, notant que les tests de dépistage de la Covid-19 seront réalisés du 22 au 24 septembre. Au mondial 2021, le Maroc évoluera dans le groupe F aux côtés, de l'Algérie, du Portugal et de l'Islande. Les Marocains entameront le tournoi face aux Algériens le 14 janvier prochain.

R.S

LAZIO ROME

L'Algérien Mohamed Farès passe la visite médicale

L'international algérien Mohamed Farès a passé hier la traditionnelle visite médicale préalable à la signature de son contrat avec son nouveau club italien de la Lazio Rome, ont rapporté des médias locaux. Après avoir été en stand-by pendant plusieurs jours pour des raisons "bureaucratiques et familiales", le transfert du latéral gauche algérien à Rome s'est finalement débloqué.
L'ancien joueur de la Spal, voulu par l'entraîneur Simone Inzaghi et le directeur sportif Igli Tare, vient renforcer un flanc gauche orphelin du capitaine Senad Lulic, victime d'une grave blessure à la cheville qui l'éloigne des terrains depuis plus de six mois. Il devrait signer un contrat de cinq saisons pour un salaire annuel de 1,5 million d'euros, selon des médias italiens.
A Rome, il va former avec l'Italien Manuel Lazzari la paire de latéraux qui avait fait le bonheur de la Spal durant la saison 2018-2019. Farès devient le deuxième joueur algérien à porter les couleurs de la Lazio, après le meneur de jeu Mourad Meghni qui avait évolué chez les "Biancocelesti" entre 2007 et 2011. L'ancien latéral gauche des Girondins de Bordeaux (France) était tout proche de rejoindre l'année dernière l'Inter Milan avant que le transfert ne tombe à l'eau en raison d'une blessure au genou.
La Lazio Rome s'est qualifiée pour la prochaine édition de la Ligue des champions, alors que la Spal a été reléguée en Serie B, au terme de la saison 2019-2020.

R.S

Brèves

FOOTBALL / LITIGES

Le dernier délai pour le dépôt des dossiers à la CNRL fixé au 5 octobre

Le dernier délai pour le dépôt des dossiers de litiges à la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) a été fixé au 5 octobre prochain, ont indiqué mercredi cette dernière et la Commission du statut du joueur (CSJ) de la Fédération algérienne de football (FAF). La CNRL et la CSJ ont informé les clubs, les joueurs, les entraîneurs et leurs intermédiaires et avocats que cette décision a été prise "afin de donner suffisamment de temps aux parties concernées de répondre aux saisines et de permettre aux deux structures de traiter les très nombreux dossiers dans de meilleures conditions". "Au-delà de cette date, aucun dossier ne sera retenu", ont ajouté les deux structures.

R.S

LIGUE 1 ALGÉRIENNE DE FOOTBALL – TRANSFERTS

Boucheriha (CSC) 14e recrue du NAHD

Le défenseur central du CS Constantine Aymen Boucheriha s'est engagé avec le NA Husseïn-Dey, devenant ainsi la 14e recrue estivale du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS mercredi auprès du Nasria.
Le joueur de 22 ans, devait être prêté par le club constantinois, avant que la direction du CSC ne décide de le céder définitivement au NAHD, qui s'est montré le plus intéressé à s'attacher ses services.
En engageant jusque-là pas moins de 14 joueurs, issus de différents paliers, les Sang et Or ont procédé à un véritable remue-ménage de leur effectif, s'affichant incontestablement comme étant le club le plus actif sur le marché des transferts, qui s'est ouvert officiellement le 5 août dernier et s'étalera jusqu'au 27 octobre prochain.
Outre le recrutement de jeunes joueurs, la direction a engagé des éléments d'expérience à l'image du défenseur Mohamed Rabie Meftah (ex-USM Alger), le milieu de terrain Hocine El-Orfi (ex-Al-Mojzel/ Arabie saoudite), et l'attaquant Rachid Nadji (ex-MC Oran).
Le NAHD a confié la barre technique à l'entraîneur Nadir Leknaoui, signataire d'un contrat d'une saison renouvelable.
Relégable avant la suspension de la compétition, le NAHD a été finalement maintenu parmi l'élite, après l'adoption par les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne (FAF) du choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation, au terme de la consultation écrite initiée par l'instance fédérale, pour donner suite à l'exercice 2019-2020, définitivement suspendu en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

R.S

JS SAOURA (LIGUE 1)

Amrane (CABBA) deuxième recrue estivale

Le défenseur central du CA Bordj Bou Arréridj, Mohamed Amrane, s'est engagé pour un contrat de deux saisons avec la JS Saoura, devenant ainsi la deuxième recrue estivale du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a annoncé le club mercredi sur sa page officielle Facebook. Le joueur de 26 ans, formé à l'Académie de la Fédération algérienne (FAF), avait évolué chez la réserve de l'USM Alger, avant de rejoindre l'équipe première du MSP Batna puis le CABBA. Il s'agit du deuxième élément du CABBA à rejoindre la JSS, après l'attaquant Mehdi Derrouche, qui a également paraphé un contrat de deux saisons.
Outre l'opération de recrutement, la JSS a promu quatre joueurs issus de la réserve : le milieu défensif Khelifi Abderrazak (21 ans), les défenseurs centraux Akassam Rayane (21 ans) et Alaoui Abdelkrim (21 ans), ainsi que l'attaquant Farouk Slimani (21 ans).
La direction de la JSS, dirigée par Mohamed Zerouati, a renouvelé sa confiance à l'entraîneur Meziane Ighil, arrivé en janvier dernier en remplacement de Lyamine Bougherara, dont le contrat avait été résilié à l'amiable.
La JS Saoura a bouclé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), à la 7e place au classement final établi par la Ligue de football professionnel (LFP), sur la base de la règle d'indice de performance des points récoltés et des matches disputés, décidée par la FAF.

R.S

Brèves

L'UKRAINE ET L'OTAN

Exercices de commandement stratégique, et d'état-major

L'Ukraine organisera des exercices de commandement stratégique, et des exercices d'état-major intitulés "Joint Efforts 2020" avec la participation des Etats membres de l'OTAN, a déclaré mardi lors d'un briefing à Kiev Oleksiy Taran, directeur de la Direction générale de la Doctrine et de la Formation de l'Etat-major général des forces armées ukrainiennes. Selon M. Taran, des unités militaires américaines et britanniques participeront à l'exercice, notamment dans la cadre de missions conjointes d'entraînement au combat.
Jusqu'à 200 instructeurs, conseillers militaires et observateurs étrangers de l'OTAN, des Etats-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne, de Lituanie et de Pologne suivront en outre les exercices.
M. Taran a indiqué que les exercices se tiendraient du 22 au 25 septembre, et que plus de 100 unités militaires, 12.000 armes et près de 700 pièces d'équipement seraient impliquées. En même temps que ces exercices de commandement stratégique, et des exercices d'état-major, d'autres exercices multinationaux seront également organisés avec des unités des pays membres de l'OTAN, dont l'exercice Ukraine-Etats-Unis "Rapid Trident", et un vol d'entraînement au combat de bombardiers stratégiques de l'US Air Force, avec simulation de frappes contre des infrastructures critiques et des cibles maritimes.

AFGHANISTAN

Le mandat de la mission de l'ONU reconduit

Le Conseil de sécurité a adopté mardi à l'unanimité une résolution visant à proroger d'un an, jusqu'au 17 septembre 2021, le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). La résolution 2543 salue le début des négociations entre le gouvernement afghan et les talibans à Doha, au Qatar, samedi. Elle encourage vivement les parties aux négociations à continuer de poursuivre les mesures de confiance et à s'engager de bonne foi dans le but d'un cessez-le-feu permanent et complet et d'un règlement politique inclusif pour mettre fin au conflit en Afghanistan. Elle charge la MANUA de fournir des services de proximité ainsi que des bons offices pour soutenir le processus de paix mené et contrôlé par les Afghans, en particulier dans la perspective des négociations inter-afghanes. La MANUA est également chargée de soutenir l'organisation des futures élections afghanes, de promouvoir un soutien cohérent de la communauté internationale aux priorités du gouvernement afghan en matière de développement et de gouvernance, de soutenir la coopération régionale, en vue de promouvoir la stabilité et la paix , et de coordonner et faciliter la réalisation des efforts et du travail d'aide humanitaire.

SAHEL CENTRAL

13,4 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire

Un nombre record de 13,4 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire et de protection dans le Sahel central en raison de crises complexes et s'aggravant rapidement, a déclaré le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).
Le nombre de personnes souffrant d'une grave insécurité alimentaire a presque quintuplé au Burkina Faso, presque doublé au Mali et augmenté de 77% au Niger par rapport à l'année dernière, ce qui continue à causer des niveaux record de souffrance, a poursuivi l'OCHA.
Il y a désormais 6,6 millions de personnes en situation de grave insécurité alimentaire dans la région et les personnes déplacées à l'intérieur du Burkina Faso, du Mali et de l'ouest du Niger sont au nombre de 1,4 million, soit une augmentation considérable par rapport aux 70.000 personnes déplacées comptabilisées il y a moins de deux ans, a ajouté l'OCHA.
L'OCHA a expliqué qu'il était de plus en plus difficile d'accéder aux personnes vulnérables en raison de l'insécurité, notamment des attaques
contre les civils et les travailleurs humanitaires et leurs biens.
Les changements climatiques compliquent la situation humanitaire, a estimé l'OCHA. Plus de 500.000 personnes ont été touchées par les inondations au Burkina Faso, au Mali et au Niger.
Les plans d'intervention humanitaire en faveur des trois nations nécessitent un financement total de 1,4 milliard de dollars américains.

TANZANIE

Des observateurs internationaux autorisés pour ses élections en octobre

Le gouvernement tanzanien a déclaré mardi avoir autorisé 15 pays étrangers disposant d'ambassades dans ce pays d'Afrique de l'Est à envoyer des observateurs internationaux lors de ses élections prévues le 28 octobre.
Le ministère tanzanien des Affaires étrangères et de la Coopération d'Afrique de l'Est a déclaré dans un communiqué que le gouvernement avait pris cette décision après que ces 15 ambassades eurent déposé leurs demandes d'envoi d'observateurs internationaux en se conformant aux procédures nécessaires.
Cette décision a été annoncée par le ministre des Affaires étrangères, Palamagamba Kabudi, lors de pourparlers avec Manfredo Fanti, chef de la Délégation de l'Union européenne en Tanzanie.
Ce communiqué ne précise pas quels sont les 15 pays étrangers concernés.
M. Kabudi a déclaré à M. Fanti que les élections générales visant à désigner le président, les députés au Parlement et les conseillers seraient pour la première fois financées à 100% par des ressources locales, alors que les élections précédentes étaient dans une large mesure financées par les partenaires de développement de la Tanzanie.

JAPON

Yoshihide Suga élu nouveau Premier ministre

Yoshihide Suga, 71 ans, a été élu mercredi nouveau Premier ministre du Japon par le Parlement, en remplacement de Shinzo Abe, démissionnaire pour des raisons de santé. La composition de son gouvernement devrait être annoncée plus tard dans la journée. M. Suga, qui avait déjà triomphalement remporté lundi l'élection interne du Parti libéral-démocrate (PLD) pour devenir son nouveau chef, a promis de poursuivre la politique de son prédécesseur qui était au pouvoir depuis fin 2012.
M. Suga a obtenu mercredi 314 votes sur 462 suffrages déclarés valides à la chambre basse du Parlement, où le PLD dispose d'une confortable majorité avec son allié de coalition, le parti Komeito. Une majorité simple était requise.
Les résultats du vote de la chambre haute du Parlement n'étaient pas encore connus quand ceux de la chambre basse ont été annoncés, peu avant 14H00 heure locale (05H00 GMT).
Mais le PLD et le Komeito sont aussi majoritaires à la chambre haute, et en cas de vote contraire entre les deux chambres, le vote de la chambre basse emporte la décision.

ONU

Le Conseil de sécurité renouvelle le mandat du MANUL

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté mardi une résolution visant à renouveler le mandat de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) pour une durée d'un an, soit jusqu'au 15 septembre 2021.
La Résolution 2542 a obtenu le soutien de 13 des 15 membres du Conseil de sécurité. La Chine et la Russie se sont abstenues. La MANUL est entre autres chargée de promouvoir un processus politique inclusif et un dialogue sécuritaire et économique en Libye, de poursuivre la mise en œuvre de l'Accord politique libyen, d'aider le gouvernement d'union nationale reconnu par la communauté internationale à consolider la gouvernance, la sécurité et les mesures économiques dans le pays, de contribuer à parvenir à un cessez-le-feu accepté par toutes les parties libyennes et d'apporter un soutien approprié à sa mise en œuvre, et de soutenir toutes les phases ultérieures du processus de transition politique, dont la mise en place d'un processus constitutionnel et l'organisation d'élections.
La résolution du Conseil stipule par ailleurs que la MANUL devra être dirigée par un envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, tandis qu'un coordonnateur spécial sera chargé des opérations et de la gestion quotidiennes de la MANUL. La résolution demande également au secrétaire général de l'ONU de nommer sans tarder un envoyé spécial, l'ancien envoyé spécial Ghassan Salamé ayant démissionné début mars. Elle appelle le secrétaire général à présenter au Conseil de sécurité un bilan stratégique indépendant des activités de la MANUL avant le 31 juillet 2021.
La MANUL a été créée pour la première fois en septembre 2011 pour assister les autorités de transition de Libye dans leurs efforts post-conflit.

CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Appel appuyé à l'autodétermination

Les participants à la vidéoconférence, organisée mardi à Genève par le groupe de soutien au Sahara occidental, ont lancé un appel appuyé à l'ONU pour accélérer la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental occupé.

La conférence intitulée " 60ème anniversaire de la résolution 1514 de l'ONU : Son application au Sahara Occidental", a vu la participation d'un panel de haut niveau, dont notamment le président de la République arabe démocratique sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, la vice-Premier ministre de la Namibie, Nandi-Ndaitwah, le chef de la diplomatie de Timor-Est, Xavier Reis Magno et la représentante de l'Afrique du Sud à Genève, Mxakato-Diseko. Ont pris part également à cette rencontre, Francisco Bastagli, ancien Représentant spécial du SG de l'ONU et ancien chef de la Minurso, l'eurodéputé Barrena Arza, et le président de la Commission sahraouie des droits de l'homme. "La conférence a été l'occasion pour les participants de réaffirmer leur soutien fort et sans faille au peuple sahraoui pour l'exercice de son droit à l'autodétermination", se félicite le groupe de soutien de Genève dans un communiqué. Ils ont dénoncé aussi "les manœuvres multiples et récurrentes visant à reporter indéfiniment le référendum d'autodétermination ", notant que l'Assemblée générale de l'ONU avait demandé à l'Espagne de tenir cette consultation populaire en 1966. Intervenant à cette rencontre, Mme. Nandi-Ndaitwah, vice-Premier ministre namibienne, a déclaré que l'ONU était en mesure de tenir ce référendum, indiquant aussi que l'Assemblée générale ne pouvait "garder son attitude expectante, car l'inaction ou l'action indécise perpétue le statut quo illégal et encourage la puissance occupante à poursuivre ses violations des droits de l'homme sur le territoire". De son côté, le chef de la diplomatie de Timor-Est, Xavier Reis Magno, a réaffirmé le soutien constant de son pays au peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté, précisant que les Est-Timorais ont mené une lutte similaire à celle des Sahraouis pour accéder à l'indépendance. Tout en exprimant ses regrets quant à l'échec de l'ONU à mener ce référendum, le ministre a encouragé le Haut-commissariat aux droits de l'homme d'"accorder l'attention nécessaire au territoire du Sahara occidental".

PASSER OUTRE LE COLONIALISME MAROCAIN "TRAHIRAIT LES VALEURS AFRICAINES"

Mme Mxakato-Diseko, Représentante permanente de l'Afrique du Sud à Genève, a rappelé que " l'AG de l'ONU avait adopté une série de résolutions réaffirmant la légitimité des luttes de libération par tous les moyens disponibles, y compris la lutte armée". A cet égard, l'Ambassadrice a appelé à "une solidarité internationale accrue avec le peuple du Sahara occidental".
Pour sa part,
M. Ngabirano (Coordonnateur national du groupe de réflexion panafricain en Ouganda), a souligné que " toute tentative d'accepter le colonialisme marocain au Sahara occidental trahirait les valeurs africaines". D'autre part, l'eurodéputé espagnol, Barrena Arza , a mis l'accent sur la responsabilité historique de l'Espagne dans le processus de décolonisation au Sahara occidental et celle de l'Union européenne dans l'application des décisions de la Cour de justice de l'UE (CJUE). En effet, la Cour avait conclu en 2016 que le Sahara occidental est un territoire "distinct et séparé" du Maroc.
Par ailleurs, Bastagli, (ancien représentant spécial du SG de l'ONU) au Sahara occidental (2005 à 2006), a relevé le monopole des principaux pouvoirs à l'ONU et au Conseil de sécurité en particulier, où aucun pays africain n'a de siège permanent.
A ce titre, Bastagli a invité les pays africains à demander à rejoindre le "Groupe des amis du Sahara Occidental", composé de quatre membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Etats-Unis, Russie, Royaume-Uni et la France) en plus de l'Espagne. Il a fait savoir qu'" un groupe alternatif à New York, tel celui créé à Genève, devrait inviter les pays attachés aux principes de l'ONU à se joindre et à s'engager dans les discussions sur l'autodétermination du Sahara occidental". Bastalgui a également souligné que " la question devrait être soulevée au niveau d'autres organes des Nations unies, comme l'Assemblée générale et au niveau d'autres commissions relevant de cet organe central". A la fin de la conférence, le président Ghali a réaffirmé qu'avec le consentement tacite du Conseil de sécurité, le Maroc ignore constamment la légalité internationale et, par conséquent, le Front Polisario n'a d'autre choix que de reconsidérer son engagement dans le processus politique sous sa forme actuelle où la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), devient progressivement un outil de consolidation du colonialisme marocain au lieu d'y mettre fin. Il a, en outre, soutenu qu'il n'y a pas de solution, ni aujourd'hui ni demain, sans passer par la consultation du peuple sahraoui, détenteur exclusif du droit de décider du statut final de son pays. " Toute vision en dehors de ce cadre sera vouée à l'échec car elle est illégale et donc rejetée par le peuple sahraoui ", a-t-il insisté.

APS

ECHANGE DE DÉTENUS AU YÉMEN

Réunion des belligérants aujourd'hui à Genève

Les parties en conflit au Yémen vont se réunir ce jeudi à Genève pour des discussions sous l'égide de l'ONU visant à "finaliser" un accord de libération de plus de 1 400 prisonniers, selon des sources des deux camps. Le gouvernement yéménite, appuyé par une coalition militaire emmenée par l'Arabie saoudite depuis 2015, et le mouvement "Ansarallah" (houthis) ont accepté d'échanger 15 000 détenus dans le cadre d'un accord conclu en 2018 en Suède sous les auspices de l'ONU.
"La réunion (jeudi) portera sur la libération d'un premier groupe de 1 420 prisonniers", a affirmé Majed Fadael, membre du comité gouvernemental chargé des affaires des prisonniers. Des membres du comité ont indiqué que 900 loyalistes seraient libérés contre 520 houthis. Les belligérants avaient déjà effectué des échanges sporadiques, mais la libération des 1 420 personnes serait le premier échange de grande ampleur depuis le début du conflit. Une source gouvernementale proche de la présidence yéménite a indiqué que les discussions à Genève auront pour objet de "finaliser" l'accord concernant "tous les arrangements logistiques".
Selon la source, le général Nasser Mansour Hadi, frère du président Abd Rabbo Mansour Hadi, ainsi que 19 Saoudiens et des personnalités politiques et journalistes figurent parmi les personnes devant être relâchées. Un ancien haut responsable des renseignements détenu depuis la prise par les houthis de la capitale Sanaa fin 2017 doit également être libéré. Des responsables dans le nord du Yémen, tenu par les houthis, ont indiqué que le chef de leur comité pour les Affaires des prisonniers, Abdelkader al-Mortada, était arrivé en Suisse. L'envoyé spécial de l'ONU au Yémen, Martin Griffiths a affirmé au Conseil de sécurité mardi qu'il prévoyait de "voir les parties cette semaine en Suisse poursuivre leurs discussions sur l'application des échanges de prisonniers". Le conflit au Yémen a tué des dizaines de milliers de personnes, dont de nombreux civils, selon diverses organisations humanitaires.
Environ 3,3 millions de personnes sont toujours déplacées et 24,1 millions, soit plus des deux tiers de la population, ont besoin d'assistance, selon l'ONU qui évoque régulièrement la pire crise humanitaire en cours dans le monde.

COLOMBIE

Le chef des ex-Farc confesse "haïr" son organisation

Rodrigo Londoñno, le chef de l'ex-guérilla des FARC qui a signé la paix en Colombie, a déclaré mardi qu'il en était arrivé à "haïr" son organisation pour les atrocités commises pendant cinq décennies de conflit. Le leader de ce qui fut la guérilla la plus puissante du continent américain a réitéré les demandes d'excuses publiques formulées lundi pour les plus de 20.000 enlèvements perpétrés par l'organisation et les recrutements de mineurs dans ses rangs. "L'enlèvement a été une très grave erreur dont nous ne pouvons que nous repentir", avait déclaré lundi dans un communiqué la direction de ce qui est maintenant un parti politique sous le nom de Force alternative révolutionnaire commune. Il s'agissait de la demande de pardon la plus forte exprimée par l'ex-guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) depuis qu'a été signé en 2016 un accord de paix avec le gouvernement colombien. En écoutant les victimes et en reconnaissant la vérité sur ce qui s'est passé, "j'en viens à haïr la FARC que j'ai en face de moi et qui ne ressemble en rien à celle que j'ai rejoint", a déclaré lors d'une interview à la radio Rodrigo Londoñno, alias "Timochenko". "Nous faisons notre introspection (...) on intériorise les choses, c'est difficile quand on a défendu quelque chose pendant tant d'années, qu'on y a cru, et qu'il faut dire qu'on avait tort, que c'était mal", a admis le dirigeant. Fondées en 1964, les Farc ont reconnu que "les enlèvements (....) ont blessé à mort" la "légitimité et la crédibilité" de son soulèvement armé contre l'Etat colombien et ont exprimé leurs regrets pour la "douleur" et les "humiliations" infligés aux victimes. "Ce fardeau (...) pèse aujourd'hui sur la conscience et le cœur de chacun d'entre nous", est-il ajouté dans le communiqué. L'ex-guérilla répond de ses actes devant un tribunal spécial pour la paix (JEP) créé par l'accord de paix qui a permis la démobilisation d'environ 13000 rebelles des Farc, dont 7 000 combattants. Les principaux chefs de l'ex-guérilla se sont engagés à avouer leurs crimes devant la JEP et à dédommager les victimes ou leurs familles, en échange de peines alternatives à la prison. S'ils ne tiennent pas leur engagement, ils seront traduits devant la justice ordinaire. Timochenko s'est dit "frappé" par "la générosité des victimes" et a souligné que le poignant témoignage d'Ingrid Betancourt, lundi en visio-conférence devant le JEP, a "influencé" son repentir. La Franco-Colombienne, kidnappée par les FARC, a témoigné sur les six années qu'elle a passées aux mains des rebelles. "L'enlèvement n'a pas de date d'expiration, il ne se termine pas le jour de la libération. C'est un meurtre parce que la personne qui le subit, même si elle a la chance d'être libérée, est déjà quelqu'un d'autre lorsqu'elle sort de captivité", a déclaré l'ancienne candidate à la présidence, libérée lors d'une opération militaire en 2008. L'ancienne rébellion doit aussi répondre du recrutement de milliers d'enfants et d'adolescents pendant plus d'un demi-siècle de conflit armé. Rodrigo Londoñno a admis que ces enrôlements forcés ont été "une erreur".
Le complexe conflit armé interne que vit la Colombie a fait plus de neuf millions de victimes (morts, disparus et déplacés internes), selon des chiffres officiels. Le désarmement des Farc a permis de faire diminuer l'intensité du conflit, mais le pays reste confronté à la violence de l'Armée de libération nationale (ELN), dernière guérilla active, ainsi que des narcotrafiquants.

R.I

Israël et l'Empire américain sont incompatibles avec la paix

Au cours des derniers jours, Israël a largué des armes à sous-munitions et du phosphore blanc sur le sud du Liban, bombardé Gaza et tiré des missiles sur Damas, car Israël est une nation dont l'existence dépend de la violence militaire incessante.

Pour qu'Israël continue d'exister en tant que l'État d'Apartheid impérialiste qu'il est, il doit mener la guerre dans toutes les directions à tout moment, à la fois contre ses voisins et contre la population palestinienne de plus en plus brutalisée. Si les bombardements cessent, Israël tel que nous le connaissons disparaîtra également, car la population régionale ne supportera jamais son oppression, sa tyrannie et ses multiples occupations illégales.
La paix et Israël sont donc deux concepts mutuellement exclusifs. Vous pouvez avoir la paix ou vous pouvez avoir l'Israël d'aujourd'hui ; vous ne pouvez pas avoir les deux. Une nation qui ne peut exister sans une guerre incessante n'est en fait pas du tout une nation : c'est une opération militaire en cours, au milieu d'écoles et de banlieues surpeuplées. Une nation qui ne peut pas exister sans une guerre constante est comme une maison qui ne peut exister sans une construction constante : si votre maison avait besoin de travaux de construction 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an afin de rester debout, soit vous repenseriez complètement la façon dont elle est construite, soit vous déménageriez. Cela est vrai d'Israël, et à plus grande échelle, c'est vrai de l'ordre mondial oligarchique de type impérial qui s'étend sur le globe et qui est vaguement centralisé autour des États-Unis.
Cet empire centralisé autour des États-Unis, dont Israël fait partie, dépend entièrement d'une guerre sans fin pour survivre. Si la violence militaire cessait d'être un outil que les structures de pouvoir pourraient utiliser pour mettre en œuvre leurs agendas, cet empire cesserait nécessairement d'exister, car rien n'empêcherait les nations d'exercer leur souveraineté sur la scène mondiale. Les devises, les ressources et le commerce commenceraient à circuler selon des canaux complètement différents.
Cela mettrait fin non seulement à l'empire américain, mais aux États-Unis tels que nous les connaissons. Sans la capacité d'intimider et de punir le monde conformément à leurs visées hégémoniques, les États-Unis, s'ils continuaient à exister à quelque degré que ce soit, seraient complètement méconnaissables. Ce qui subsistera serait forcé de développer un type d'économie complètement différent, car les États-Unis ont atteint leur suprématie économique non pas par le biais du « libre marché », comme certains adeptes du capitalisme aiment l'imaginer, mais en déversant des fleuves de sang humain. L' « économie » américaine, si on peut même l'appeler ainsi, est soutenue non seulement par un réseau incompréhensible de dette et de fiat bureaucratique, mais par un accord de pétrodollars sur la fabrication d'armes et les alliances militaires, par des actes sans fin de brutalité de masse, et par la machine de propagande la plus sophistiquée qui ait jamais existé. Les États-Unis d'Amérique sont construits sur la guerre, sont faits de guerre et sont soutenus par la guerre. Si les guerres se terminent, les Etats-Unis tels que nous les connaissons prendront fin.
Je le souligne en partie parce que ceux d'entre nous qui vivent dans n'importe quelle partie de l'empire centralisé autour des Etats-Unis devraient probablement être conscients que les modes de vie auxquels nous sommes habitués sont construits sur une montagne d'ossements humains en croissance constante. Je le souligne également parce que je pense qu'il est important que ceux qui prétendent souhaiter la paix soient absolument clairs sur ce qu'ils demandent.
Un désir sincère de paix signifie vouloir la fin du massacre des êtres humains qui vivent dans d'autres parties du monde plus qu'on ne souhaite le maintien de notre statu quo personnel. Beaucoup de gens qui se considèrent comme « anti-guerre » ne sont pas vraiment à l'aise avec l'idée que les États-Unis perdent leur position de domination unipolaire sur les affaires de notre planète, et ne sont pas disposés à tenter leur chance dans un monde sans impérialisme américain. Quand il s'agit de savoir ce qu'est vraiment la paix et ce qu'elle signifie vraiment, de nombreuses personnes dont la vie est maintenue à flot par ce constant déluge de sang humain n'en veulent pas vraiment. Mais à tout le moins, ces gens-là devraient être honnêtes avec eux-mêmes à ce sujet. À tout le moins, ils devraient admettre que sous leurs façades anti-guerre, ils s'accrochent bec et ongles à un paradigme dont la brique et le mortier sont des actes de meurtre de masse implacables.
La paix est nécessairement un saut dans l'inconnu. Si vous désirez la paix, vous désirez un monde qui est différent de celui qui existe maintenant et qui ne ressemble à aucun autre qui ait jamais existé auparavant. Si vous voulez vraiment cela, si vous vous êtes réellement confronté à cette réalité alternative à un niveau profond et viscéral et que vous la souhaitez toujours, cela vous changera nécessairement en tant que personne.
Et cela vous changera pour le mieux. Cela fera de vous une personne beaucoup plus honnête, car vous aurez affronté la réalité de votre situation de front et choisi en connaissance de cause le plus grand intérêt. De même que nos modes de vie sont construits sur une guerre sans fin, nos vies seraient transformées par le choix authentique d'imposer notre désir de paix, quoi que cela nous coute. Cette transformation s'inscrirait dans le même mouvement que notre transformation collective d'une espèce autodestructrice en une espèce qui collaborera harmonieusement avec elle-même et avec son écosystème. Participer à cette transformation intérieure est la vocation la plus élevée d'un être humain. Nous ne pouvons pas continuer à vivre comme nous l'avons fait jusque-là. Notre espèce transformera radicalement son comportement ou s'éteindra. Il est temps de faire un saut dans l'inconnu et de tenter la paix. Soyons parmi les premiers à franchir le pas.

Par Caitlin Johnstone

Comment un révolutionnaire libanais est embastillé depuis 36 ans au « pays des droits de l'homme »

Revenons 40 ans en arrière, pendant la guerre civile du Liban. Les Palestiniens représentent alors un espoir révolutionnaire pour tous les peuples de la région. Les camps palestiniens du Liban bouillonnent de cet espoir. Les troupes israéliennes vont envahir à deux reprises le Liban pour expulser les Palestiniens, invasions qui feront des dizaines de milliers de mort.es et des destructions terribles. En même temps, les troupes occidentales (France et États-Unis) débarquent à Beyrouth (1982) et essaient d'imposer un régime fantoche dirigé par les Phalangistes, alliés d'Israël.
Dans la résistance à ces invasions, les communistes libanais combattent aux côtés de la résistance palestinienne. Un groupe, les FARL (Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises), décide de porter la guerre à l'extérieur. Il revendiquera l'exécution à Paris d'un membre du Mossad et d'un membre de la CIA. Faut-il rappeler que la déclaration universelle des droits de l'homme dit explicitement que résister à une invasion et à une occupation n'est pas seulement un droit, c'est un devoir ? Accuser les FARL de terrorisme rappelle l'Affiche Rouge où les membres du groupe Manouchian (mon père en était) étaient décrits comme l'Armée du Crime.

La libération qui aurait dû survenir depuis bien longtemps

Quand on rencontre Georges Ibrahim Abdallah dans la prison de Lannemezan, il est toujours à la fois entier et d'une grande modestie. Il est intransigeant sur la légitimité de son engagement : « il ne faut pas dire que je suis innocent ». Tout espoir des autorités qu'il « abjure » est absurde.
Arrêté à Lyon en 1984 pour détention de faux papiers, il justifiera à son procès l'action des FARL. Celui qui l'a arrêté, le préfet Yves Bonnet qui dirigeait alors la DST, n'hésite pas à dire aujourd'hui que Georges n'est pas coupable de ce pour quoi il a été condamné et que les preuves ont été fabriquées. Georges sera condamné pour « complicité » … à la prison à vie.
Les auteurs d'attentats en France liés à l'Iran ou au Hezbollah à la fin des années 80 seront vite libérés ou échangés. Au Liban, après 1990, tous les chefs de guerre aux mains ensanglantées seront blanchis ou amnistiés. Ils se partageront le pouvoir.
Mais quand on s'appelle « Abdallah », on est forcément un « terroriste islamiste ». Dans cette France « sécuritaire » et alignée sur la politique impérialiste, Georges, qui est un marxiste-léniniste né dans une famille chrétienne va payer le prix fort.
Nos dirigeants répètent à l'envi les mots « État de droit », « République », « Droits de l'Homme », termes qu'ils ne cessent pas de vider de leur sens. Ce que notre système policier et juridique va infliger à Georges est ahurissant :
– Une condamnation à perpétuité pour complicité de terrorisme quand les victimes sont des membres de services secrets de pays étrangers régulièrement coupables de terrorisme d'État.
– Celui qui l'a arrêté explique que les preuves ont été fabriquées. Et son premier avocat reconnaît avoir été recruté par les services secrets français. Il n'y aura pourtant pas de nouveau procès.
– Depuis 1999, Georges est « libérable » puisque la perpétuité réelle n'existe pas en France. Mais cette libération n'aura jamais lieu.
– La justice va pourtant prononcer cette libération à plusieurs reprises. En 2012, tout le Liban progressiste se précipite à l'aéroport pour l'accueillir puisque la libération est assortie d'une expulsion. Mais rien ne se passera. Les gouvernements israéliens et états-uniens (par la voix d'Hillary Clinton) exigent de la France son maintien en détention. Et parmi les dirigeants français, c'est l'ineffable Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, qui refusera de signer la libération et l'expulsion.
– Depuis lors, Georges refuse l'humiliation de demander une nouvelle fois sa libération. Dans le Liban déchiré et en faillite, Georges n'est plus un sujet de conflit. Le Président Aoun a officiellement demandé sa libération et son expulsion. L'ambassadeur libanais a visité Georges à Lannemezan. Mais rien n'y fait. Comme Georges l'explique lui-même : « le Liban est un petit pays, les décisions se prennent ailleurs ». Et la France qui essaie de criminaliser l'antisionisme et le BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) contre l'État d'Israël se comporte en allié précieux de Nétanyahou en traitant Georges comme sont traités les principaux dirigeants palestiniens.

Le militant et son humanité

On ne sort pas « indemne » d'une rencontre avec Georges. Alors que c'est lui qui combat, jour après jour, la destruction lente qu'inflige la prison éternelle, il reste le militant révolutionnaire de sa jeunesse. Il y a deux dangers en prison, martèle-t-il : ne pas garder son intégrité mentale et se croire le centre du monde. Il a su éviter ces deux écueils.
Dans la prison de Lannemezan, il a noué d'excellents rapports avec ses codétenus, notamment les militants de l'ETA condamnés eux aussi à de très longues peines. Il est respecté par ses gardiens. Il s'informe en permanence par les journaux, la radio ou la télévision. Il se lève parfois en pleine nuit pour écouter la radio soudanaise peu brouillée à cette heure-là. Il parle peu de lui, mais le dialogue avec les visiteurs lui permet d'affiner ses idées sur l'état du monde arabe, les limites du « printemps arabe », la Palestine, la révolution soudanaise, la lutte des classes, les gilets jaunes, la révolution.
Malgré tout ce qu'il subit, il reste très optimiste. Quand les prisonniers palestiniens déclenchent une grève de la faim contre leurs conditions de détention, Georges en déclenche une par solidarité. Quand une manifestation ou un meeting pour sa libération se déroulent, Georges fait lire un message. Pas pour se lamenter, mais pour analyser la situation et donner des pistes. Quand le RAID débarque violemment chez moi le 9 juin 2015 suite au piratage de ma ligne téléphonique par un sioniste d'extrême droite, un des premiers messages de solidarité que je reçois vient de Georges. Il explique que les sionistes et l'État français ne se sont pas trompés de cible, puisque je soutiens la cause palestinienne.
Sur la Palestine qui est au cœur de son engagement (rappelons qu'il a rejoint très tôt le FPLP, Front Populaire de Libération de la Palestine), Georges a des conceptions très internationalistes. Il peut se montrer très critique, vis à vis de la bourgeoisie palestinienne et d'Arafat, même s'il ne fait pas de doute que les Israéliens l'ont tué. Georges dénonce les capitulations, le départ de l'OLP du Liban, les accords d'Oslo. Il partage l'idée qu'après la défaite du sionisme, les habitants de la région devront vivre ensemble avec les mêmes droits. Il est très admiratif de ce que fait l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix) qui brise les clichés communautaires et apporte une solidarité concrète aux paysans de Gaza.

Une solidarité qui doit se renforcer

Tous les ans, le 24 octobre, environ 500 personnes manifestent à Lannemezan pour sa libération. C'est significatif mais c'est trop peu. Qu'on soit révolutionnaire, pour les droits du peuple palestinien ou tout simplement pour les droits humains fondamentaux, on doit y être et il faudra être beaucoup plus nombreux en octobre prochain. Pour l'instant, l'extrême gauche est de loin la principale composante du mouvement pour sa libération.
Georges reçoit un nombre croissant de visiteurs. Il y a à présent (outre l'ambassadeur libanais) quelques élus (PC, France Insoumise). Au Liban, des manifestations se tiennent devant l'ambassade de France.

Deux films et un livre vont sortir très prochainement

Fedayin, réalisé par des membres du comité « Palestine Vaincra » de Toulouse retrace à la fois le parcours de Georges depuis son village du Nord Liban jusqu'à son arrestation. Plusieurs interviews permettent de comprendre comment cet incroyable scandale se perpétue.
Pierre Carles a écrit dans le Monde Diplomatique d'août un article « Terroriste un jour, terroriste toujours ? » et il achève un film nommé Who wants Georges Ibrahim Abdallah in jail ?.
Saïd Bouamama va publier très prochainement un livre intitulé L'affaire Georges Ibrahim Abdallah.
Alors, il est temps de se bouger pour qu'il sorte enfin.

Par Pierre Stambul